

# Lutte contre le grand banditisme

## Trois groupes de malfaiteurs aux arrêts

Les biens récupérés des mains des présumés malfrats seront remis à leurs propriétaires

Page 15



Sidwaya mobile: tapez \*334#

Lundi 02 mars 2020

N° 9093

200F CFA

# Sidwaya

www.sidwaya.bf, \*Le journal de tous les Burkinabè\*

## Faîtière des transporteurs routiers

### A peine installée, aussitôt contestée

Page 17

## Editorial

### Debout dans la tempête

Page 2



.Selon Amadouba Ouattara (milieu), un autre bureau sera mis en place les 14 et 15 mars prochain

## Voiries de Ouaga

### Le bitumage de la route de Toudwéogo entamé

Page 25

## Coronavirus

### La Chine disposée à appuyer le Burkina si...

Page 16

**Taux d'intérêt**  
**6,50%\***  
par an

\*Net de tout impôt pour les résidents au Burkina Faso

Souscrivez facilement à l'emprunt TPBF 6,5% 2020-2028 avec nos partenaires

**EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**  
**TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO 6,50% 2020 - 2028**

Montant de l'opération	: 80 milliards de FCFA
Nombre de titres	: 8 000 000 obligations
Durée de l'emprunt	: 8 ans dont 2 ans de différé
Valeur nominale unitaire	: 10 000 FCFA
Prix de vente de l'obligation	: 10 000 FCFA
Périodicité de remboursement	: Semestrielle

**Période de souscription du 27 février au 13 mars 2020**

EMETTEUR  
**TRESOR PUBLIC**  
Direction Générale du Trésor  
et de la Comptabilité Publique  
BURKINA FASO

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE

CO-CHEFS DE FILE



## Mouvement Brassard noir

### La sécurisation du territoire, la priorité

**L'organisation de la société civile, le Mouvement Brassard noir, a animé une conférence de presse, le vendredi 28 février 2020 à Ouagadougou, notamment sur la sécurisation du territoire et la réconciliation nationale.**

Le contexte sécuritaire actuel du Burkina Faso invite à un « consensus » de la classe politique pour ramener la quiétude au sein de la population. C'est l'une des propositions faites par l'organisation de la société civile, Mouvement Brassard noir, au cours d'une conférence de presse, dans la matinée du vendredi 28 février 2020 à Ouagadougou. Le président du Brassard noir, Boukaré Conombo, a indiqué que l'opposition et la majorité doivent appréhender la situation sécuritaire comme « un prétexte consensuel » pour ne pas tenir des élections « qui ne reflèteront pas les aspirations du peuple ». Le mouvement a proposé la mise en place d'une « convention nationale d'action » qui va regrouper acteurs politiques et ceux de la société afin de trouver une solution pour « des

2014 et la contrition publique des insurgés sont « incohérents ». « Nous demandons à l'autorité publique de condamner cette feuille de route des sages qui est une menace grave à notre vivre-ensemble », a déclaré Boukaré Conombo. Quelle est votre position par rapport à la réconciliation nationale ? « Quand certains parlent de retour des exilés politiques, à notre connaissance, ceux qui ont pris librement la route pour aller s'installer en Côte d'Ivoire ne peuvent pas se prévaloir du statut d'exilés politiques », a répondu M. Conombo. Pour lui, la « vérité et la justice » ne sauraient être sacrifiées sur l'autel d'une réconciliation « de façade ». A vous entendre, on a l'impression que vous roulez pour le pouvoir en place, que répondez-vous ? « Nous roulons pour le Burkina



Le président du Brassard noir, Boukaré Conombo (milieu) a appelé la communauté internationale à plus de solidarité à l'endroit des populations du G5 Sahel.

élections apaisées et sécurisées ». Boukaré Conombo a aussi fait des recommandations à l'endroit du président du Faso au regard de la situation nationale. Ce sont, entre autres, la prise « urgente » du décret d'application de la loi sur le recrutement des Volontaires pour la défense de la patrie, la militarisation des zones à haut risque et l'instauration du service militaire obligatoire à partir de 18 ans. M. Conombo a fustigé les tournées et sorties médiatiques de certaines personnalités et OSC pour demander au gouvernement d'aller « à la paix et la réconciliation nationale ». Pour lui, certains points de la Feuille de route proposée par ces autorités comme le retour des exilés politiques, la condamnation expresse de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre

Faso et non pour le pouvoir en place. Les terroristes tirent sans distinction sur des Burkinabè. Ce qui est important, c'est la sécurité du pays », a-t-il répliqué. A propos de l'application de l'IUTS sur les primes et indemnités des travailleurs du public, le Brassard noir a demandé aux différents syndicats de faire preuve de compréhension afin que l'on puisse construire un pays « de paix, de sécurité et de développement ». Sur la parution du livre « Ma part de vérité » de Jean-Baptiste Ouédraogo, M. Conombo a estimé « qu'il s'agit purement et simplement d'une atteinte à l'image d'une icône africaine, d'un héros et d'un patrimoine ».

**Karim BADOLO**

## Editorial

### Debout dans la tempête



C'est de l'intérieur du pays que le ton a été donné. Samedi dernier à Fada, le collectif CGTB section de l'Est a organisé une marche pour demander au gouvernement « l'arrêt immédiat des prélèvements de l'IUTS sur les indemnités et les primes des travailleurs et le remboursement dans des meilleurs délais, des coupures déjà opérées ». ... Ainsi donc, le débat semble subrepticement glisser de la force de la raison, vers la raison de la force, vers une nouvelle fronde sociale sur la question des prélèvements de l'IUTS sur les primes et indemnités des travailleurs du public. Une confrontation dont le pays, en proie à une menace terroriste dont l'ampleur et l'évolution sont jusque-là inédites, aurait pu bien se passer. Les appels du gouvernement au dialogue ne trouvent, pour l'instant, pas d'écho, auprès des partenaires sociaux. Cette réforme, il faut le reconnaître, a beau avoir son fondement dans la légalité (la disposition existe depuis la loi de finances 2017), la légitimité (principe d'égalité et d'équité consacré par la Constitution), elle reste impopulaire et suscite même des appréhensions jusqu'au sein même de l'exécutif, en ce qu'elle touche au portefeuille des agents de l'Etat. L'essentiel, de notre point de vue, est moins de savoir qui remporterait la bataille en définitive, la bataille de l'opinion et partant le combat que de renouer le plus rapidement possible le fil du dialogue entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Pour sûr, le budget de l'Etat accuserait le coup d'un renoncement à l'application de l'IUTS (3e impôt de l'Etat en termes de performances) aux primes et indemnités des agents du public (ce qui emporterait le renoncement à l'imposition des agents du secteur privé). Ce qui

n'exclut pas qu'un dialogue franc et sincère qui ne tienne compte que de l'intérêt supérieur de la Nation, permette aux travailleurs d'obtenir une réponse tout aussi claire sur la question que nombre de contribuables se posent : où vont nos impôts ? Car les considérations idéologiques mises à part, certains contribuables n'attendent que des gages de gestions exemplaires des deniers publics. Des préoccupations pertinentes (liées notamment à la rationalisation du train de vie de l'Etat) issues de la conférence nationale des forces vives de la Nation sur le système de rémunération des agents publics de l'Etat pourraient enfin trouver un cadre approprié de résolution. Ce dialogue a été le ferment de la résilience du peuple burkinabè. En guerre contre le terrorisme, bien loin de s'apitoyer sur son sort, il a su rester debout dans la tempête et même marqué de bons points dans sa ferme résolution à transformer structurellement son économie dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES). Disons-le, il serait malsain de parler de victoire pour un camp quand syndicat et autorité se crèpent les chignons. Le Burkinabè lamda trinque à coup sûr ! Les « frappes » ont beau être « chirurgicales », « ciblées » de surcroît, elles feront du mal à tous, car la paralysie de la machine publique et privée n'épargnera personne, pas plus qu'elle n'améliorera le revenu déjà modique de nos concitoyens privilégiés par un travail salarié. Le Burkinabè nouveau sait d'où il vient ! Le plus beau est à venir pour le Burkina Faso sur orbite, et ce n'est pas un vœu pieux. Un peu de concession et de don de soi nous le fera naître ! Gageons que l'intérêt supérieur de la Nation sera sauf dans l'arène que dressent avec véhémence les organisations syndicales. En ce temps de carême chrétien, nous devons partager ce passage du mandement 2020 de l'archevêque métropolitain de Ouagadougou sur la responsabilité de tous dans le retour de la paix au Burkina Faso. « Nous devons quitter la logique de l'équilibre par la peur et acquérir une nouvelle conscience morale, le sens d'une éthique globale de solidarité et de coopération au service d'un avenir commun ».

**Par Mahamadi TIEGNA**  
mahamaditiegna@yahoo.fr



Evaluation de l'action gouvernementale

# Les députés du Ganzourgou font le point à la population

**Les députés Alexandre Tapsoba et Saïdou Bâ du Ganzourgou ont échangé, les 24 et 25 février 2020 à Zorgho, avec les autorités administratives, coutumières et la société civile sur l'évaluation de l'action gouvernementale dans la province.**



Pour le député Saïdou Bâ (debout), ces échanges entrent en droite ligne d'un des rôles régaliens de l'Assemblée nationale qui est de contrôler l'action gouvernementale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme commun d'appui à l'Assemblée nationale du Burkina (PROCAB), les députés Alexandre Tapsoba et Saïdou Bâ ont donné leur appréciation de l'action gouvernementale dans les secteurs de l'eau / assainissement, la santé, les infrastructures et l'éducation, de 2016 à 2020, dans le Ganzourgou. C'était les 24 et 25 février 2020 à Zorgho, lors d'une rencontre avec les préfets, maires, autorités coutumières, responsables de services administratifs et représentants d'organisations de la société civile de la province. Ces échanges, ont d'emblée précisé les deux élus, visent à promouvoir le dialogue entre les députés et les citoyens, encourager l'implication des populations à la base dans la mise en œuvre des politiques publiques et promouvoir la redevabilité des élus.

De la présentation faite par le consultant, Hilaire Firmin Dongobada, l'on retient que dans le domaine de la santé, 13 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) et 5 maternités ont été construits dans la province de 2016 à

2020, réduisant le rayon d'accès de 4,70 km à 4,35km. S'agissant de la mesure de gratuité des soins, ce sont 4 782 788 803 francs qui ont été dépensés entre 2016 et 2018 dans les formations sanitaires de la province. Au titre du secteur de l'éducation, 248 classes sous paillote ont été construites, 38 salles de classe réhabilitées, 53 latrines et 23 forages réalisés au primaire. Au post- primaire, ce sont 143 salles de classe, 3 logements, 14 bâtiments administratifs, un bloc de latrines et un forage qui ont été réalisés.

## Le devoir de rendre compte

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, de 2016 à 2019, 41 nouveaux forages et 2 Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) ont été réalisés et 29 réhabilités. 1065 latrines familiales, 3 latrines scolaires et une publique ont été réalisées. Dans le domaine des infrastructures, l'Etat a réalisé et entretenu 389,6 km de route dans le Ganzourgou. Des infrastructures connexes telles l'ai-



Les participants se sont dit satisfaits des débats.

re de repos de Zorgho, des maisons de jeunes ont été réalisées à Nédogo, Mogtédou et Méguet et un CSPS clôturé à Méguet.

A la suite de cette présentation, des travaux de groupes et une plénière ont permis de discuter sur ces réalisations. Ainsi, le maire de Zorgho, Toukoumno Kaboré, s'est réjoui de l'initiative qui est « très importante » pour la promotion du dialogue social entre les élus nationaux et les populations locales sur la mise en œuvre des politiques publiques. Pour sa part, le représentant du centre parlementaire canadien, Idriss Ghislain Yaro, a précisé que sa structure est convaincue que l'implication des citoyens dans la gouvernance peut créer une démocratie participative. Pour le député Bâ, les acteurs

de développement ont le devoir de rendre compte et les populations, celui de contribuer et d'exiger des résultats. « Pour répondre au défi que pose l'exigence de performance de l'action publique, l'évaluation citoyenne est un outil indispensable car elle permet de déterminer la valeur d'une politique en identifiant ses effets concrets à l'aune des objectifs fixés par son auteur », a-t-il dit.

A la clôture des travaux, le député Tapsoba a invité les citoyens à faire usage de leur droit à la participation et à l'évaluation de l'action gouvernementale. Il a promis que les recommandations feront l'objet d'une attention particulière pour leur mise en œuvre.

**Moïse SAMANDOULOU**  
AIB/Zorgho

## L'air du temps

« Quand une fois on a accueilli le mal chez soi, il ne demande plus qu'on lui fasse confiance » Frantz KAFKA (journal intime)

« L'homme n'a pas d'ennemi. C'est la maladie qui est son ennemi » (sagesse africaine)

Pour de nombreux croyants, cette philosophie nous console de beaucoup de superstitions et autres rancunes de vendetta. Nombre d'Anciens de notre pays ont connu la cérémonie d'interrogation des morts, portés sur la tête par de rudes gaillards pour « découvrir » l'assassin du trépassé. Foyers renversés, braises piétinées (sans bottes !) jusqu'à la porte du « suspect » ! ... Heureusement, nos frères asiatiques ne croient pas (trop) à ces croyances là et se battent admirablement contre le mal qui répand la terreur au grandpays des hommes jaunes et rouges\* qui vient frapper durement aux portes de l'homme en blanc, un Saint-Père priant sans cesse pour la paix et le bonheur de ce monde. Réjouissons-nous : des frères humains passent la frontière pour venir partager avec d'autres, la joie que procure ce ballon rond comme la terre et disons avec Daniel ROPS : « Mort, où est ta victoire ? ».

\* Rouges politiques !...

Mounir



Les échanges ont abouti à des recommandations en vue d'une bonne mise en œuvre des politiques publiques.



## Enquête parlementaire sur la téléphonie mobile au Burkina

# « *Tout le monde attend de pied ferme les conclusions* », député Issaka Congo, président de la commission

**Le député Issaka Congo du groupe parlementaire du Congrès pour la démocratie et le progrès est le président de la Commission d'enquête sur le système de la téléphonie mobile au Burkina Faso, commanditée par l'Assemblée nationale. Dans cet entretien, il donne les objectifs, les domaines concernés par cette investigation parlementaire.**

**Sidwaya (S.) :** Quelle appréciation faites-vous du secteur de la téléphonie mobile au Burkina Faso ?

**Issaka Congo (I.C.) :** La téléphonie mobile a fait son entrée dans le paysage communicationnel burkinabè en 1996 à la faveur du Sommet France-Afrique. C'est également à cette période que la connexion internet est devenue une réalité au Burkina Faso. Mais aujourd'hui, les consommateurs des produits de toutes les sociétés de téléphonie mobile qui opèrent sur le territoire national critiquent sévèrement la qualité des services et le système de facturation. D'où la nécessité d'une enquête dans le domaine.

**S. :** *Qu'est-ce qu'une commission d'enquête parlementaire ?*

**I.C. :** Une commission d'enquête parlementaire est une structure spéciale créée au sein de l'Assemblée nationale, chargée d'enquêter dans un domaine particulier défini par la plénière des députés. Elle a un délai de 60 jours pour rendre les résultats de ses travaux. Mais la réglementation prévoit que cette durée peut aller jusqu'à 90 jours, selon les nécessités.

**S. :** *Quelle est la composition de celle que vous dirigez ?*

**I.C. :** La Commission d'enquête parlementaire sur le système de téléphonie mobile au Burkina Faso est composée de dix députés issus des différents groupes parlementaires présents à l'Assemblée nationale. Mais elle est appuyée par un personnel de l'administration parlementaire.

**S. :** *Quels sont les objectifs de la commission d'enquête sur le système de la téléphonie mobile au Burkina Faso ?*

**I.C. :** L'objectif principal de la commission est de s'informer de la qualité des services offerts par les trois opérateurs de téléphonie mobile existant au Burkina Faso, à savoir Telmob, Orange-Burkina et Telecel Faso. Il s'agit spécifiquement d'enquêter sur la qualité du service, voix, la qualité du service des données



**Le président de la Commission d'enquête parlementaire sur le système de la téléphonie mobile au Burkina Faso, Issaka Congo.**

internet, le respect des cahiers des charges par les trois opérateurs de téléphonie mobile, le système de tarification des services offerts aux consommateurs. L'enquête prendra également en compte le niveau de couverture du territoire national par les différentes sociétés (accessibilité physique), le respect par lesdits opérateurs de la réglementation financière, fiscale et comptable en vigueur et enfin, le dispositif de contrôle mis en place par les services publics pour s'assurer du respect de la législation par les opérateurs de téléphonie mobile.

**S. :** *Comment l'enquête sera conduite sur le terrain ?*

**I.C. :** La commission va déployer des équipes sur le terrain selon des axes préalablement définis pour aller à la rencontre d'un certain nombre d'acteurs, les sociétés de téléphonie mobile, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes et bien d'autres acteurs ayant des liens avec la téléphonie mobile au Burkina Faso. A l'issue des sorties de terrain, des auditions, la commission produira un rapport et des

recommandations à soumettre à la plénière.

**S. :** *Quels sont les moyens dont dispose la commission pour faire face en cas d'éventuels refus de collaborer ?*

**I.C. :** L'arrêté de création de la commission d'enquête parlementaire précise qu'en cas de difficultés quelconques qui entravent sa mission, la commission rend compte au président de l'Assemblée nationale qui avisera. En principe, tous ceux qui seront approchés dans la conduite de cette enquête doivent coopérer parce qu'il s'agit d'un travail demandé par les 127 députés mandatés par le peuple pour siéger en son nom.

**S. :** *Des enquêtes parlementaires ont déjà été menées par l'Assemblée nationale notamment dans le domaine du foncier urbain et des mines. Etes-vous sûr que les recommandations qui sortiront de vos travaux connaîtront une mise en œuvre en vue de corriger les insuffisances constatées ?*

**I.C. :** L'Assemblée nationale a

procédé à une relecture de son règlement pour intégrer la création d'une commission qui est chargée désormais du suivi de la mise en œuvre des recommandations. C'est donc une première assurance que les recommandations des commissions d'enquêtes parlementaires et des missions d'informations feront l'objet de suivi au jour le jour par ladite commission qui va « talonner » le gouvernement pour une application des mesures.

En plus de cela, il faut noter que la presse est une force d'interpellation du gouvernement. Une fois que les conclusions sont rendues publiques, il y aura une conférence de presse pour donner les détails des recommandations à l'ensemble des journalistes. A cette étape, les organisations de la société civile entreront en jeu pour accompagner les journalistes dans cette mission d'interpellation de l'exécutif pour la mise en œuvre des recommandations.

**S. :** *A quelle étape en est-on aujourd'hui par rapport à la conduite des travaux ?*

**I.C. :** Après l'installation des membres, intervenue le 24 février dernier, nous nous sommes mis immédiatement à la tâche.

Les travaux préliminaires tels que l'adoption du règlement de la Commission, la liste des acteurs à auditionner ont déjà eu lieu. Une formation va avoir lieu afin d'imprégner les membres de la Commission car le domaine de la téléphonie mobile est assez spécifique et technique. Des experts vont ainsi expliquer certaines spécificités pour permettre aux députés d'être pertinents et efficaces dans la conduite de l'enquête.

**S. :** *Quelles sont alors les différentes étapes de l'enquête ?*

**I.C. :** Nous avons élaboré et adopté un chronogramme d'activités, que vous me permettrez de ne pas dévoiler ici pour bien de raisons.

**Entretien réalisé par Beyon Romain NEBIE**



## DECLARATION

**Les Secrétaires Généraux des organisations syndicales ci-dessous- citées,**

A

**Son Excellence Monsieur le Président du Faso,  
Président du Conseil des Ministres**

**- OUAGADOUGOU -**

**Objet : Préavis de grève**

**Excellence Monsieur le Président du Faso,**

Votre pouvoir depuis son avènement, s'illustre par des attaques contre les droits et acquis des travailleurs se traduisant notamment par :

- > la tentative de remise en cause de la loi 081 portant statut général de la Fonction publique sous prétexte que le Conseil National de la Transition (CNT) n'a pas budgétisé la mise en œuvre de ladite loi ;
- > la remise en cause et la répression des sit-in considérés désormais comme étant illégaux ;
- > les velléités d'opposer les travailleurs au reste de la population en les accusant de s'accaparer de 50% des recettes de l'Etat ;
- > les diverses tentatives de remise en cause du droit de grève à travers des projets et propositions de loi ;
- > l'option de procéder à une réduction de la masse salariale à travers une opération baptisée « remise à plat des salaires des agents publics de l'Etat » ;
- > la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales avec d'une part une révision du Code pénal qui restreint la liberté de presse et limite le droit à l'information des citoyens et d'autre part, la répression que subissent de nombreux travailleurs du fait de leurs activités syndicales ;
- > le mépris vis-à-vis des organisations syndicales à travers le non-respect des engagements pris avec elles ;
- > etc.

Pendant ce temps, votre pouvoir, malgré l'accroissement substantiel des budgets alloués à la sécurité et à la défense, le recours aux forces armées étrangères (G5 sahel, France, USA, etc.), s'illustre par une incapacité déconcertante à venir à bout de l'insécurité qui s'amplifie d'année en année endeuillant de plus en plus les FDS et les populations civiles.

Ces derniers temps, le gouvernement s'est engagé dans une provocation du monde du travail en opérant un passage en force avec l'application de l'IUTS sur les primes et indemnités des fonctionnaires de l'Etat. Cette option, contraire à l'esprit de la revendication de l'Unité d'Action Syndicale (UAS) sur la question suscite chez les travailleurs incompréhension, indignation et colère. Tout ceci se passe dans un contexte de

pillage des richesses nationales, de développement de la corruption, de création d'institutions budgétivores dont l'utilité reste à prouver et d'augmentation du nombre et des montants des fonds spéciaux, véritables cavernes d'Ali baba. Du reste, les syndicats notent que l'amour du gouvernement pour les textes, s'il vaut quand il s'agit de les appliquer aux primes et indemnités des travailleurs, devient subitement introuvable quand il s'agit de fixer les salaires des membres du gouvernement.

Face à cette situation plus qu'inquiétante et inacceptable, nos organisations syndicales appellent les travailleuses et travailleurs des secteurs public, privé et parapublic à observer un arrêt de travail de cent vingt (120) heures allant du lundi 16 mars 2020 à 00 heure au vendredi 20 mars 2020 à 24 heures sur toute l'étendue du territoire national pour exiger la satisfaction de la plate-forme revendicative ci-jointe.

Ce mot d'ordre sera reconduit si au terme de la grève, le gouvernement n'a pas répondu de façon satisfaisante à la plate-forme ci-dessous :

### **1. Arrêt des mesures de baisse du pouvoir d'achat et amélioration de celui-ci en rapport avec le coût de la vie :**

- Suppression de l'IUTS sur les primes et indemnités des travailleurs du privé, du public et du parapublic, le remboursement des coupures opérées sur la base de la loi de finances gestion 2020 ;
- Relèvement de l'abattement forfaitaire pour frais et charges professionnels à 50% ;
- Apurement sans délai des retards d'avancement, de reclassement, de titularisation et correction indemnitaire avec incidence financière ;

### **2. Arrêt des atteintes aux libertés démocratiques et syndicales :**

- Respect de la liberté de manifestation sur la voie publique (sit-in, meetings, marches, ...) ;
- Respect de la liberté syndicale notamment des conventions 87 et 98 (droit d'organisation, de grève et levée de toutes les sanctions prises à l'encontre de travailleurs pour raison syndicale) ;
- Finalisation de la révision du Code du Travail dans le respect des dispositions des conventions de l'OIT et des avis pertinents du BIT ;
- Opérationnalisation du check off ;
- Suppression des nouvelles dispositions du code pénal révisé portant atteinte aux droits fondamentaux du peuple (liberté d'expression, droit à l'information, à l'insurrection, ...) ;

### **3. Arrêt du pillage des ressources nationales :**

- Accompagnement conséquent de la justice pour faire la lumière sur les crimes économiques révélés entre autres par les enquêtes parlementaires, les rapports de l'ASCE/LC, de la Cour des Comptes et du REN-LAC et la sanction de leurs auteurs ;
- Dénonciation de la convention révisée du Rail avec Bolloré en vue de privilégier les intérêts de l'Etat et des populations ;

- Elaboration d'un fichier unique informatisé du foncier pour une saine gestion du foncier ;
- Recouvrement sans délai des sommes dues au trésor public par les contribuables indécents et les hauts dignitaires ;
- Relecture du code minier en vue de prendre en compte les intérêts du pays, recouvrement du fonds de développement local et arrêt des exonérations injustes accordées aux sociétés notamment aux sociétés minières ;

### **4. Garantie du droit à la sécurité des populations :**

- Accompagnement conséquent de la justice pour l'établissement de la vérité et le jugement des différents cas de crimes de sang notamment les dossiers de l'insurrection populaire, de l'assassinat des responsables de l'ODJ dans le Yagha et l'exécution des mandats d'arrêt émis par la justice ;
- Mise en œuvre effective de l'article 2 de la constitution du 2 juin 1991 disposant que "la protection de la vie, la sûreté et l'intégrité physique sont garantis" ;
- Prise en charge adéquate des familles des victimes du terrorisme, des déplacés internes et adoption de mesures en vue de leur retour dans leurs localités d'origine ;

### **5. Le respect et la mise en œuvre des différents engagements pris par le gouvernement vis-à-vis des syndicats des travailleurs.**

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président du Faso, l'expression de notre haute considération.

Ouagadougou, le 27 février 2020

**Ont signé :**

#### **LE COLLECTIF SYNDICAL CGT-B :**

- > CGT-B (F-SYNTER-SYNATRAG- SYNTSHA-SYTTPBHA-SNAID-SYNTB- SYNTTEX-SYNTETH-SYNTRAGMIH-FNBPB-SYNAS - C o o r d i n a t i o n / C N S S Coordination/SONABEL- Coordination/FSR-B)
- > SYNATEB-SYNTAS-SYNATEL- SYNAFI-SYNAMICA-SYNASEB- SYNACIT-SYNPTIC-SYNATIC-SATB- SYNAPAGER- Comités CGT-B/ONEA

#### **L'INTERSYNDICAL DES MAGISTRATS : (SAMAB-SBM- SMB).**

**LA COORDINATION DES SYNDICATS DU MINEFID :** (SATB-SNAID- SYNATRAD-SYNTPC-SYNAFI- SYNASDB- COMITE CGT-B/ENAREF).

**AUTRES SYNDICATS AUTONOMES :** SYNACSAB-SYNADES-SYNAFEB- SYNATRAME-SYNTRACT-SYNTEF- SYNAFER-SYNAJEF- SGB-SYNAG- SAMAE-SYNA-MUB-SYNAGR- SYNAGID-SYNIACCB-SYNAPDH- SYNTRAPOST



## Plateforme *esintax*

# La généralisation à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020

**La Direction générale des impôts (DGI) a lancé la généralisation de sa plateforme *esintax* de déclaration et paiement des impôts en ligne, le 28 février 2020, à Ouagadougou. Cette nouvelle version des téléprocédures fiscales prend effet à partir du 1<sup>er</sup> mars prochain.**

Après les *e-déclarations* et les *e-paiements*, la Direction générale des impôts (DGI) étend sa plateforme *esintax* à la délivrance de l'attestation de situation fiscale, des attestations de retenue à la source et de la certification de chiffres d'affaires. A partir de leurs bureaux, les contribuables pourront obtenir en ligne ces différents services dès le 1<sup>er</sup> mars prochain. Le lancement officiel de la généralisation de *esintax* a eu lieu le vendredi 28 février 2020 à Ouagadougou. Elle répond à un engagement de la DGI de moderniser l'administration fiscale à l'effet d'optimiser la mobilisation des ressources au profit du budget de l'Etat. Selon le directeur général des impôts, Moumouni Lougué, à partir du 1<sup>er</sup> mars, les contribuables peuvent consulter leur compte fiscal et obtenir le remboursement de crédit TVA.

Pour les *e-paiements*, ils se feront à travers les ordres de virement bancaire et le Mobil money (*Orange Money, Mobicash*), a pré-



Selon le directeur général des impôts, Moumouni Lougué, désormais, les contribuables pourront obtenir en ligne, entre autres, la délivrance de l'attestation de la situation fiscale, la certification de chiffres d'affaires.

sé le représentant de l'équipe-projet, Théodore Sondo. Ce *e-paiement* est obligatoire pour les grandes entreprises. Quant aux moyennes entreprises, elles seront au paiement en ligne à partir de l'année prochaine, a fait savoir Moumouni Lougué.

Désormais, les contribuables du régime simplifié des directions centrales et provinciales des impôts pourront également avoir accès à cet outil de téléprocédures fiscales qui était réservé aux grandes et moyennes entreprises des



Le responsable administratif et financier de l'entreprise OLVEA Burkina Faso, Zézouma Ouattara : « Avec *e-sintax*, nous évitons les problèmes de redressement car les erreurs sont automatiquement signalées et corrigées ».

régions du Centre et des Hauts-Bassins. En d'autres termes, ce sont les contribuables disposant d'un numéro IFU qui sont concernés par les services de la plateforme. Pour M. Lougué, cette innovation vise à améliorer la qualité

des services que l'administration fiscale offre aux usagers. Sa généralisation, a-t-il précisé, viendra mettre fin aux longues files d'attente devant les guichets des impôts et au problème de réseau tant décrié par les contribuables.

Sécurisé et interactive, la plateforme offre des avantages aussi bien pour l'administration fiscale que pour les contribuables. « Il y a un gain en temps et en argent. Avec *esintax*, nous évitons les problèmes de redressement car les erreurs sont automatiquement signalées et corrigées », a indiqué le responsable administratif et financier de l'entreprise OLVEA Burkina Faso, Zézouma Ouattara. La DGI travaille à prendre en compte les microentreprises qui ne sont pas pour le moment concernées par *esintax*. Elle œuvre également à faciliter le paiement de la taxe sur les véhicules à moteur, a indiqué son premier responsable.



Les participants ont eu droit à une démonstration des procédures d'accès à la plateforme de *e-déclaration* et de *e-paiement*.

Mahamadi SEBOGO  
Windmad76@gmail.com



## Lutte contre le grand banditisme Trois groupes de malfaiteurs mis hors d'état de nuire

**Le Service régional de la police judiciaire (SRPJ) de la région du Centre a animé, le vendredi 28 février 2020 à Ouagadougou, une conférence de presse au cours de laquelle, il a présenté trois groupes de malfaiteurs mis aux arrêts.**

Le Service régional de la police judiciaire (SRPJ) de la région du Centre poursuit ses efforts dans la lutte contre le grand banditisme. Il a démantelé trois groupes de malfaiteurs qui opéraient dans la ville de Ouagadougou. Ces malfrats ont été présentés le vendredi dernier dans la capitale par les responsables du SRPJ. Selon le chef du Service régional de la police judiciaire du Centre, le commissaire principal Sayibou Galbané, le premier groupe de six membres mis aux arrêts est constitué de deux réseaux interconnectés dont le premier est spécialisé dans des vols avec effraction la nuit et le second, aguerri dans des vols à main armée. « De novembre 2019 à janvier 2020, une dizaine d'attaques à main armée ont été perpétrées par le groupe dont la plupart des membres sont des repris de justice », a indiqué le commissaire principal Galbané. Le deuxième groupe de trois personnes a été arrêté pour meurtre du sieur Souleymane Dréba au quartier Karpala dans le secteur n°51 de Ouagadougou le 10 février 2020. Des investigations du SRPJ du Centre, il ressort que les personnes interpellées seraient les auteurs et complices du meurtre. « Le défunt, soupçonné d'être à l'origine de cas de vol dans le quartier, a été interpellé par les intéressés. Animé par une volonté de se faire justice, ils se déporteront devant le domicile du défunt où ils lui porteront des coups qui seraient à l'origine de sa mort », a confié le chef du SRPJ. Le troisième groupe mis hors d'état de nuire est composé de quatre membres avec pour cerveau un Burkinabè de 52 ans, marabout domicilié à Natitingou dans un pays voisin.

### Le marabout escroc

Spécialisé dans l'escroquerie, le plan du leader consiste, selon le commissaire principal Galbané, à envoyer ses complices convaincre leurs proches et amis de sa capacité à les aider à se protéger du mauvais sort par des rituels tels que le sacrifice d'un poulet ou d'une pintade. « Lors des consultations, le marabout finit par convaincre ses clients d'une menace plus grave planant sur eux, ou encore, il leur promet une vie meilleure et plus facile grâce à un reptile ou un crâne



**Le commissaire principal, Sayibou Galbané, invite la population à alerter les forces de sécurité en appelant les numéros que sont le 16, le 17 et le 1010.**

humain crachant chaque vendredi une quantité de billets de banque. Il ne suffira plus qu'à exiger des sommes d'argent successives pour divers rituels» a expliqué le chef de la police judiciaire. Le commissaire Galbané a, en outre, indiqué qu'une partie des personnes interpellées au cours de ces enquêtes a déjà été déférée devant le procureur du Faso. « Les autres seront immédiatement présentés au parquet, à l'issue de cette conférence de presse », a-t-il rassuré. Les responsables de la police judiciaire, répondant aux questions des journalistes, ont expliqué la complicité de la lutte contre le grand banditisme. « Certaines personnes interpellées, après avoir purgé des peines d'emprisonnement ferme en 2018 pour des faits de recels et d'abus de confiance, ont décidé de passer à l'étape du grand banditisme », a déploré le commissaire principal. Puis de se réjouir de la bonne collaboration entre la population et la police qui a permis le démantèlement de ces trois bandes. A l'occasion, le SRPJ a présenté les biens récupérés des mains des bandits. Il s'agit entre autres de 9 engins à deux roues, deux postes téléviseurs, d'ustensiles de cuisines et deux pistolets automatiques. Certaines victimes ont pu entrer en possession de leurs biens.

Abdoulaye BALBONE



Les biens récupérés des mains des présumés malfrats seront remis à leurs propriétaires.

## Région du Nord "Educo" rend compte de sa gestion à ses partenaires

**L'organisation non gouvernementale "Educo" a organisé, le jeudi 27 février 2020 à Ouahigouya, ses journées portes ouvertes. Une occasion pour son directeur-pays, Edouard junior N'Dye, de rendre hommage à toutes les parties prenantes pour leurs soutiens à l'atteinte des objectifs de la structure.**

« Un monde où tous les enfants jouissent pleinement de leurs droits et vivent en toute dignité », telle est la vision de l'ONG "Educo" qui œuvre depuis 15 ans pour le bien-être des enfants au Burkina Faso. Ce jeudi 27 février 2020, les responsables de la structure ont fait une halte pour évaluer le chemin parcouru depuis la mise en place du plan stratégique 2015-2019 et discuter du nouveau cadre stratégique 2020-2025. Pour le directeur-pays, Edouard Junior N'Dye, plusieurs actions ont été menées durant ces cinq ans. « De 650 millions F CFA d'investissement annuel en 2015, Educo est passée à environ 4 milliards F CFA en 2019. Malgré le contexte sécuritaire, nous avons pu atteindre un taux d'exécution de 92% de nos programmes de l'année précédente avec 11 projets réalisés », a indiqué M. N'Dye. Une réussite que le premier responsable met à l'actif des 107 employés qui travaillent jour et nuit pour la mise en œuvre des activités. « Ces projets ne sauraient également être réalisés sans l'engagement, la disponibilité, l'accompagnement et la collaboration de tous les acteurs que vous êtes », a-t-il lancé à l'endroit de ses collaborateurs.

### Les encouragements du gouvernement

Pour le gouverneur de la région du Nord, Justin Somé, la capacité de l'ONG à œuvrer pour le développement au Burkina Faso n'est plus à démontrer. « De 2004 à 2017, elle n'intervenait que dans la province du Yatenga. Aujourd'hui, elle est présente dans plusieurs régions du pays dont le Centre-Nord, le Sahel et la Boucle du Mouhoun », a-t-il précisé. Il a rappelé que l'ensemble de ces actions vont en droite ligne des objectifs de l'axe 1 et 2 du Plan national de développement économique et social (PNDES). Passant en revue les résultats engrangés par l'ONG malgré l'insécurité, le gouverneur a salué l'initiative des journées portes ouvertes qui sont, selon lui, une expres-



**Le directeur-pays de "Educo", Edouard Junior N'Dye : « Cette journée se veut un cadre de redevabilité et de transparence ».**

sion de redevabilité auprès des bénéficiaires de sa zone d'intervention. « Le devoir de rendre compte est l'un des outils d'amélioration et d'atteinte de l'objectif 3 de l'axe 1 de notre PNDES », a-t-il affirmé. Tout en les rassurant du soutien du gouvernement à créer un cadre propice au développement des collectivités, M. Somé a invité « Educo » et l'ensemble de ses partenaires à persévérer dans ce principe de redevabilité, gage de transparence et d'amélioration de la qualité des interventions. Douze projets sont programmés pour 2020 et M. N'Dye a annoncé que 2,2 milliards FCFA ont déjà été mobilisés pour leur mise en œuvre effective. « Notre objectif est d'atteindre un taux d'exécution de 97% cette année. Nous nous donnerons les moyens pour y parvenir », a dit M. N'Dye. Au cours de ces journées portes ouvertes, certains partenaires de l'ONG ont reçu des motos en guise d'appui à leurs activités sur le terrain.

Donald Wendpouiré NIKIEMA



Les bénéficiaires ont réaffirmé leur engagement à accompagner l'ONG dans ses actions.



## ISTIC Les master class lancés

**L'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC) a lancé ses master class, le jeudi 27 février 2020 à Ouagadougou. Une initiative qui va, entre autres, permettre aux stagiaires de passer de la théorie à la pratique, à travers des productions sur le terrain et l'élaboration d'une stratégie de communication et d'un plan média pour un événementiel.**



Ph: Edith BAKALA

**Le ministre de la Communication, Rémis Fulgance Dandjinou (gauche), a rappelé aux étudiants que l'éloquence et la manière de se présenter sont des atouts à cultiver.**

Les master class sont une initiative de l'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC) au profit des stagiaires en journalisme et en communication. La cérémonie de lancement a eu lieu, le jeudi 27 février 2020 à Ouagadougou. L'objectif est de permettre aux journalistes et aux techniciens stagiaires, de l'avis du directeur général de l'ISTIC, Zoumana Traoré, de s'approprier les techniques d'animation, de production, de réalisation et de diffusion d'émissions radiophoniques. Quant aux étudiants en communication, ils vont acquérir des connaissances en matière de réalisation de publi-reportage, de publicité et conduite des communications des structures et des événements. « Cette initiative revêt d'une grande importance pour les 100 étudiants concernés par les master class. Car après la phase théorique, c'est l'occasion pour eux d'aller en situation réelle de production, en intégrant tous les maillons des différents types de médias, que sont la presse écrite et l'audiovisuel », a justifié le DG. Pour ce faire, a-t-il ajouté, les journalistes doivent réaliser le journal de l'école 'Le Bourgeon'. Ils vont collecter les données, les traiter et les publier. Dans ce journal, a-t-il poursuivi, les communicants auront des espaces publicitaires qu'ils vont animer. Pour la radio, a précisé M. Traoré, il y a des

communiqués, des spots et des bandes d'annonce à réaliser. « Nous attendons des étudiants qu'ils s'y mettent et que les acteurs qu'ils vont rencontrer sur le terrain, leur permettent de faire des productions nécessaires », a souhaité M. Traoré. Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Rémis Fulgance Dandjinou, qui a visité ces master class des filières journalisme, techniques et technologies des médias ainsi que celle communication, a félicité et encouragé les stagiaires et leurs encadreurs, car pour lui, cette initiative est « extrêmement » importante. Elle permet, a-t-il dit, de mettre en pratique les enseignements et de confronter la réalité des métiers de journaliste et de communicateur. « C'est ce qui fait d'ailleurs de l'ISTIC aujourd'hui, une des écoles de formation des médias qui est en phase avec les besoins », a-t-il soutenu. Youssouf Sawadogo, conseiller-stagiaire en 2<sup>e</sup> année de communication, a salué la tenue de ces master class qui vont permettre aux étudiants de toucher du doigt, les réalités du métier de communicant sur le terrain et leur permettre également d'être mieux outillés. « Nous devons saisir cette opportunité qui est déjà une esquisse pour nous, de savoir ce qui nous attend à la fin de notre formation », a-t-il relaté.

➤ Afsétou SAWADOGO



Ph: Edith BAKALA

**Durant les master class, les stagiaires en journalisme et communication vont collecter, traiter l'information et organiser des activités de visibilité.**

## Elections de 2020 7000 CNIB pour les populations du Yatenga

**Le coordonnateur régional du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), Dr Smaïla Ouédraogo, a offert, le dimanche 16 février 2020, 7000 bons pour la délivrance de pièces nationales d'identité au profit des personnes démunies de la province du Yatenga.**

Le coordonnateur régional du Nord du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), Dr Smaïla Ouédraogo, veut une forte participation de la population au scrutin du 22 novembre 2020, gage selon lui, d'une victoire importante contre le terrorisme. Pour ce faire, 7 000 bons d'une valeur de 10,5 millions FCFA ont été offerts aux maires des 13 communes de la province du Yatenga. Pour le donateur, ce scrutin révèle une grande importance. « La réussite des élections du 22 novembre 2020 et la forte participation de la population vont constituer une victoire importante contre le terrorisme. Toute situation contraire sera une défaite pour nous tous et même très grave pour notre pays, ce que je n'ose pas imaginer », a confié Dr Ouédraogo. A l'entendre, la situation

acteurs à prendre toutes les dispositions pour garantir la réussite de l'opération. « C'est la réussite de cette opération de délivrance qui pourrait susciter d'autres initiatives dans le sens de faciliter l'acquisition de ce document d'une importance capitale », a-t-il insisté. Pour le haut-commissaire du Yatenga, Sény Kabou, une telle activité est hautement citoyenne et c'est le rôle de l'administration de contribuer à sa réussite. Elle a rappelé que cette action profite à toutes les couches sociales et toutes les organisations politiques. Aussi a-t-elle invité les habitants du Yatenga à s'unir et à exceller dans les initiatives porteuses que de se complaire dans les querelles et les divisions. Bénéficiaire de cette opération, le maire de la commune rurale de Tangaye, Issa Nyampa, a



**Pour les maires, l'opération va profiter aux populations sans distinction de bord politique.**

des sans-documents officiels n'est pas reluisante dans sa zone. Selon les registres de l'Office national d'identification (ONI), en dehors de ceux qui n'ont jamais possédé une carte, 25 000 personnes ont vu leurs cartes expirées ou en voie de l'être dans la province. C'est pourquoi, il a indiqué, pour que la participation soit à la hauteur des attentes, il faut bien que les potentiels électeurs possèdent les pièces d'identité pour s'inscrire sur les listes électorales. Le coordonnateur régional a, par ailleurs, lancé un appel aux différents maires, afin qu'ils fassent en sorte que l'opération profite réellement à ceux qui n'ont pas les moyens. Le représentant du parrain, Simplicie Ouédraogo, tout en félicitant le promoteur pour son geste, a invité les différents

souligné qu'elle vient à point nommé. Il a avoué que la demande de CNIB était forte si bien que les premiers responsables des communes ne savaient plus à quel saint se vouer. D'où sa certitude quant au succès de l'opération dans sa commune mais aussi, dans les autres communes. M. Nyampa a traduit sa reconnaissance au coordonnateur régional, Smaïla Ouédraogo, pour la pertinence de son initiative. Présente à cette cérémonie de lancement, l'équipe de l'ONI a procédé à des inscriptions symboliques tout en rassurant qu'avec l'effectivité du paiement de la somme consacrée à l'opération, il n'y a plus un obstacle qui pourrait entraver sa réussite.

➤ Donald Wendpouré NIKIEMA



Couverture sanitaire universelle

# Des professionnels du médicament jouent leur partition

L'Association des centrales d'achats africaines de médicaments essentiels (ACAME) a animé une conférence de presse, le jeudi 27 février 2020 à Ouagadougou, pour faire le point des préparatifs de son assemblée générale, prévue en fin mars.



Le président de l'ACAME, Ange Désiré Yapi : « La responsabilité de l'ACAME, c'est de faire en sorte que la couverture sanitaire universelle soit une réussite ».

L'Association des centrales d'achats africaines de médicaments essentiels (ACAME) tiendra sa 22<sup>e</sup> Assemblée générale (AG) du 26 au 28 mars 2020 à Ouagadougou, autour du thème : « *Rôle et mission des centrales d'achats de médicaments pour une couverture sanitaire universelle réussie dans les pays africains* ». Elle sera placée sous le très haut patronage du Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré et le parrainage du ministre de la Santé, Léonie Claudine Lougué. En effet, cette information a été rendue publique lors d'une conférence de presse

animée par les responsables de l'ACAME, le jeudi 27 février 2020 à Ouagadougou. Pour son président, Ange Désiré Yapi de la Côte d'Ivoire, l'ACAME regroupe 22 pays africains et entend proposer des solutions efficaces afin de garantir la pérennité des politiques sanitaires dans ces pays respectifs. C'est d'ailleurs, selon lui, une des raisons essentielles pour tenir cette assemblée générale afin de répondre aux préoccupations majeures des populations qui est « l'accès à la santé », mieux, faire en sorte que les populations aient accès à la couverture sanitaire uni-



Etaient présents à cette conférence de presse, les responsables de la CAMEG.

verselle. Au cours de cette AG, a-t-il dit, des thématiques vont être développées sur la contribution des centrales d'achats dans la réussite des couvertures sanitaires. Les échanges avec les professionnels de santé vont également aboutir à des solutions aux problèmes auxquels certains pays font face. « Certains gouvernements des pays membres de l'ACAME ont démarré la couverture maladie universelle entraînant une forte augmentation de la demande en médicaments », a-t-il affirmé. A écouter le spécialiste ivoirien, la couverture sanitaire universelle

consiste à faire en sorte que les populations aient accès à des produits pharmaceutiques essentiels sans se heurter à des difficultés financières.

## Les médicaments illicites tuent

Sans polémiquer sur la question des médicaments de rue, le président de l'ACAME a fait savoir aux hommes de médias que les produits illicites consommés tuent à petit feu la population. « Tous ceux qui prennent ces produits reviennent toujours à l'hôpital avec une pathologie. La meilleure méthode pour lut-

ter contre cette pratique illicite, c'est de mettre en place la couverture sanitaire universelle pour permettre à toutes les populations de pouvoir acquérir les produits à moindre coût », a-t-il soutenu. L'ACAME a, auprès de ses clients, des fiches qui permettent de rapporter tous les méfaits qui peuvent survenir après l'utilisation de ces médicaments. Ange Désiré Yapi a précisé qu'un accord de siège avec les autorités burkinabè est en projet et la secrétaire permanente de l'ACAME est la directrice générale de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) du Burkina Faso, Anne Maryse K'aboré. Il a en outre remercié les partenaires techniques et financiers qui accompagnent sa structure dans l'approvisionnement des médicaments mais aussi dans la mise en œuvre de ce projet. De 5 pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Tchad) en 1996, l'ACAME est passée à 22 en 2020.



Les hommes de médias ont été informés de la notion de médicaments essentiels génériques.



L'ACAME met à la disposition des populations, des médicaments de qualité.

📍 Oumarou RABO  
(Collaborateur)



## MOBILISATION DES SYNDICATS CONTRE L'IUTS

# TUER LE ROI PLUTÔT QUE PAYER L'IMPÔT !

**Depuis que le monde est monde, en tout cas, depuis que les êtres humains ont appris à vivre en communauté (quel que soit le modèle d'organisation sociale considéré à travers l'histoire), lever l'impôt n'a jamais été un point de convergence entre les citoyens et leurs gouvernants. En effet, différents groupes sociaux se sont toujours opposés entre eux ou à l'autorité, pour protester contre ce qui a souvent été considéré et perçu comme une exploitation de certaines classes (prolétariennes) par d'autres (bourgeoises) ou, plus couramment, un abus des pouvoirs politiques contre les intérêts du peuple et des masses (laborieuses). Les divergences actuelles d'opinion, ainsi que le bras de fer annoncé entre le gouvernement et les syndicats au sujet de l'IUTS ne dérogent pas à la logique conflictuelle intrinsèque qui existe entre ce qui est considéré comme l'intérêt général et les avantages dits corporatistes. Analyse dialectique d'un sujet hautement polémique.**

**A**u sortir du Conseil des ministres du mercredi 19 février passé, répondant à l'interpellation d'un journaliste, le ministre de la Communication Porte-parole du gouvernement, Rémis Fulgance DANDJINO, confirmait à la presse et à l'opinion que l'application de la mesure d'extension de l'Impôt unique sur les traitements et les salaires (IUTS) sur les indemnités et les primes versées aux Agents publics de l'Etat serait effective, pour compter de ce mois de février 2020. Pour rappel, la mise en œuvre de cette mesure, contenue dans la loi de finance 2020, devait initialement courir depuis le mois de janvier. Pour y avoir échappé le mois précédent, nombre de salariés de la fonction publique avaient poussé un ouf de soulagement. Quelques-uns avaient même (trop vite) conclu à une reculade gouvernementale, face aux menaces que leurs syndicats avaient brandies contre toute velléité d'application de cette nouvelle disposition. Finalement, après un mois de différé, le « couperet » est donc tombé. La plupart des concernés ont pu constater sur leurs bulletins du mois et mesurer de façon concrète la hauteur du sacrifice proportionnel qui leur est demandé. Individuellement, en âme et conscience, chacun en jugera corrélativement à la situation actuelle du pays. Au niveau collectif, les organisations de travailleurs, conformément aux menaces proférées, sont sur le pied de guerre.

### République des magistrats et des syndicats

Ironie de l'histoire, ce sont les syndicats de magistrats qui, les premiers, ont ouvert le feu. Eux pourtant à qui le pouvoir en place, dès sa prise de fonction (en application des dispositions de la loi organique n°050-2015/CNT du 25 août 2015 portant statut de la magistrature), a accordé des aménagements de traitements faramineux, jugés proprement scandaleux, comparés aux autres corps de métiers de la fonction publique burkinabè (Voir dispositions du décret n° 2016-256/PRES/PM/MINEFID/MJPHDC

du 25 avril 2016 portant grille indemnitaire, primes et avantages de toute nature alloués aux magistrats en fonction et aux auditeurs de justice). Dans une déclaration conjointe datée du 20 février 2020, le lendemain de l'annonce faite par le ministre DANDJINO, le Syndicat Autonome des Magistrats Burkinabè (SAMAB), le Syndicat Burkinabè des Magistrats (SBM) et le Syndicat des Magistrats Burkinabè (SMB), d'une seule et même voix, ont appelé «...à compter du 21 février 2020 inclus, au report de toutes les audiences publiques pour une bonne administration de la justice (sans rire !) ». Depuis, les Palais et Cours de justice à travers le pays sont supposés être déserts. Les justiciables un peu plus désemparés, laissés à eux-mêmes face à un appareil judiciaire et à des juges que les avantages acquis (au prix de la lutte ou gracieusement octroyés par le Prince...) ne semblent jusque-là pas décider à se mettre réellement au travail, « pour une bonne administration de la justice » (pour de vrai cette fois...). Dans la foulée des reports d'audiences *sine die*, rendez-vous a été donné par la même déclaration à « ...tous les magistrats, syndiqués ou non, à une Assemblée générale le 1er mars 2020 à 11h dans la salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou », aux fins de statuer sur l'IUTS et un certain nombre d'autres commodités, qui manquent au confort et qui ont le don de susciter l'ire et le courroux de nos braves magistrats ! Faute de la justice elle-même (en tant que troisième pouvoir et instrument d'équilibre du système démocratique dans l'esprit de Montesquieu), il semble que les juges Burkinabè soient dorénavant indépendants vis-à-vis du pouvoir politique. Dans cette affaire de front commun syndical contre l'IUTS, peut-on toutefois savoir si c'est par solidarité de lutte avec les travailleurs des autres corps qui « triment » encore, par devoir d'ingratitude vis-à-vis du gouvernement qui a étendu une « épaisse couche de beurre » sur leurs épinards, ou simplement par souci, « égoïste » certes mais ô combien humain, de préserva-

tion de leurs bons avantages acquis que les magistrats se sont mis au-devant de la fronde ?

### Irrédentisme de part et d'autre

Le moins que l'on puisse dire en attendant la suite est que le débat sur l'IUTS s'est malheureusement cristallisé sur des positions figées, qui n'augurent rien de bon pour la paix sociale, à un moment où le Burkina Faso (on ne le répètera jamais assez) a besoin de s'unir, contre un ennemi qui menace l'existence même de notre nation. A ce jour, toutes les explications imaginables ont été fournies par le gouvernement, quant à la justesse, la nécessité et l'utilité de cette mesure. De même, toutes les protestations possibles ont été élevées par les organisations syndicales, pour exiger et tenter d'obtenir la levée ou tout au moins une suspension temporaire de la mise en œuvre de cette mesure.

A la base et pour le camp gouvernemental, outre les ressources budgétaires que celle-ci permettra de dégager, à un moment et dans un contexte où la nécessité en est véritable et cruciale, l'application de l'IUTS aux indemnités et primes versées aux Agents publics de l'Etat relève d'une démarche à la fois légale et légitime. Légale parce qu'actée puis inscrite dans la loi depuis 2017. Légitime, au double point de vue du besoin urgent sus-mentionné et de la nécessité du rétablissement d'une certaine équité des citoyens devant la loi et notamment d'une justice fiscale vis-à-vis des travailleurs du privé. Rien ne justifie en effet que depuis des années, les salariés du privé paient l'IUTS sur leurs primes et indemnités, tandis que ceux du public devraient continuer d'en être exonérés. Ce d'autant plus que, suite aux différentes revalorisations obtenues, les écarts d'émoluments en la matière se sont considérablement réduits entre le public et le privé.

Contre pareil argumentaire et cette façon de voir, les syndicats ont toujours eu bon dos de répliquer en rappel que, à l'origine, l'IUTS fut d'abord et avant tout un impôt volontaire. Un effort historique, consenti

par les travailleurs voltaïques dans les années 1970 (1974 exactement sauf erreur de notre part), dans le noble objectif d'aider l'Etat à se sortir à l'époque d'une très mauvaise passe budgétaire. Non content de l'avoir pérennisé, puis finalement institutionnalisé, il paraît dès lors « cynique » de la part du même Etat (att-il beau avoir changé de nom entretemps pour devenir Burkina Faso...), de vouloir retourner le sacrifice patriotique de leurs devanciers contre les travailleurs publics d'aujourd'hui, en prétendant étendre l'IUTS sur les indemnités et les primes que ceux-ci perçoivent. Match nul. Faites vos jeux, rien ne va plus ! Sauf que nous ne sommes ni à un match de foot, ni au casino. Il va donc falloir se mettre plus au sérieux et surtout trouver une issue à une crise injustifiée, inutile et contreproductive.

### Buk'm la ra sii'm ye !

(« mets-moi au dos, mais ne me touche pas ! »).

Les arguments sont ainsi tranchés et les couteaux tirés. Pour s'en convaincre, il suffit de se risquer à jeter un coup d'œil sur les nombreux forums de débats qui foisonnent ici et là, à la moindre expression sur le sujet, futile citoyenne et apaisée. Il est quasiment interdit de prononcer l'acronyme IUTS. La toile est infestée d'extrémistes et les réseaux sociaux envahis par des va-t-en-guerre de la pire espèce, qui promettent au pouvoir en place un sort peu enviable, si jamais, il persistait à vouloir faire appliquer la loi. Dianre ! Dans quel genre de république sommes-nous à la fin ?

Passe encore, lorsqu'il s'agit de quelques individus isolés et encagoulés, qui se défoulent sous le confort douillet de l'anonymat garanti par les outils modernes de communication. Plus officiels, à quoi riment tous ces appels à peine voilés à la désobéissance civile, lancés par des responsables d'organisations, que l'on pouvait penser et espérer plus conscients de leurs devoirs civiques et citoyens ? Que dire de tous les dandereux opportunistes politiques qui,



dans un espoir machiavélique de succession, soufflent secrètement ou publiquement à pleins poumons sur la braise, espérant provoquer l'incendie qui pourrait brûler les ailes du régime en place ? Que penser de ces millions de Burkinabè, silencieux de ce silence coupable des gens bien, dont Norbert ZONGO a vainement interpellé l'engagement actif pour la défense du bien public et de la destinée commune, jusqu'à finir dans la lâcheté d'un brasier criminel ?

Je ne suis pas de nature alarmiste ; encore moins du genre « oiseau de mauvais augure ». Il faudrait néanmoins que les Burkinabè apprennent à se départir de cette fausse nonchalance, qui fait que nous ne nous sentons presque jamais concernés, si ce n'est que bien après que les choses se soient déjà « gâtées », comme on dit couramment. Le 3 janvier 1966, ce fut Maurice YAMEOGO. Les 30 et 31 octobre 2014, c'était le tour de Blaise COMPAORE. Les dirigeants, dit-on, sont à l'image de leurs peuples. Qui sommes-nous et que recherchons-nous dans ces balbutiements historiques malheureux ? A la faveur de cette crise de l'IUTS, certains n'hésitent pas à promettre à Roch Marc Christian KABORE, un sort semblable (si ce n'est pire) à ses deux devanciers précités.

L'intertitre ci-dessus signifie littéralement « mets-moi au dos, mais ne me touche pas ! ». La volonté de l'opinion publique burkinabè paraît aussi capricieuse que le désir exprimé par cet adage mossi. Un adage qui traduit la controverse humaine et qui image parfaitement le périlleux exercice qu'est finalement celui de prétendre et d'avoir à diriger ce pays des hommes dits « intègres », qui se refusent à consentir et payer l'impôt.

Personne ne sait trop de quoi les jours prochains seront faits, en matière de quiétude sociale et de fonctionnement normal et régulier des services et institutions de l'Etat. Quoi qu'il en soit, pour ma part, au regard des retenues opérées, aucun fonctionnaire ni membre de sa famille ne risquent en vérité de mourir de faim suite à l'application effective de l'IUTS sur les indemnités et les primes. Les malheurs qui nous accablent depuis un temps devraient nous porter à mieux connaître, cerner et discerner l'essentiel du superflu. Une chose est de se battre pour des intérêts de clans, une autre chose est de vouloir sacrifier toute une nation. Nous sommes quand même 20 millions de Burkinabè ! Ne l'oublions pas, privilégiés que nous sommes, titulaires de numéros matricules...

Sidzabda Damien OUEDRAOGO

## Développement du Burkina La Banque mondiale augmente son financement

**Le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré, a reçu en audience, le jeudi 27 février 2019 à la Primature, l'administrateur représentant le Burkina Faso au conseil d'administration de la Banque mondiale, Jean Claude Tchatchouang. Les échanges ont porté sur le financement de la banque à des secteurs de développement au pays des Hommes intègres.**



La Banque mondiale va soutenir le Burkina pour une résilience face aux attaques terroristes.

L'enveloppe de financement de la Banque mondiale au Burkina Faso va passer de 500 à 600



L'administrateur représentant le Burkina Faso au conseil d'administration de la Banque mondiale, Jean Claude Tchatchouang : « Je suis venu me présenter aux autorités et recueillir leurs orientations ».

millions de dollars (330 milliards de francs CFA) par an pour les trois prochaines années. L'intention a été dévoilée le jeudi 27 février 2020 à Ouagadougou, à l'issue d'une audience que le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré, a accordée à l'administrateur représentant le Burkina Faso au conseil d'administration du groupe de la Banque mondiale, Jean Claude Tchatchouang. Selon l'administrateur, les échanges avec le chef du gouvernement se sont axés sur la reconstitution des ressources de l'Association internationale pour le développement (IDA) où émerge le Burkina. « Il y a de bonnes nouvelles, parce qu'avec IDA 19, nous avons une enveloppe de 82 milliards de dollars. Sur cette enveloppe, l'Afrique va avoir une part importante de 53 milliards », a-t-il confié. C'est ce qui, a ajouté M. Tchatchouang, présage l'augmentation de l'enveloppe financière du Burkina.

En dehors des questions de financement, il a dit avoir évoqué des conditions d'utilisation des ressources qui seront allouées au *pays des Hommes intègres* et les points d'appui. A écouter Jean Claude Tchatchouang, la Banque mondiale va soutenir le pays sur les questions de résilience face à l'insécurité. « Nous avons évoqué d'autres secteurs sur lesquels la banque va appuyer le Burkina comme l'électricité pour doubler le taux d'accès qui est autour de 20%. L'agro-industrie, l'éducation et la santé, l'économie numérique, ont également constitué des points d'échanges », a-t-il laissé entendre. L'IDA est une agence de la Banque mondiale qui alloue des ressources à un taux concessionnel aux pays à faible revenu. Elle a des programmes de financement triennaux dont l'IDA 18 qui va s'achever le 30 juin 2020 et laisser place à IDA qui commence le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Joseph HARO



Dans la ville de Ouagadougou, des commerçants improvisent à chaque coin de rue, des marchés à la conquête de la clientèle. C'est le cas à l'espace du Monument de la Journée du pardon, dans le quartier Tampouy de la capitale. En effet, depuis plus d'un an, cet endroit qui sert de gare routière pour les véhicules de transport communément appelés « dinas », se mue progressivement en marché de vêtements, de chaussures, de téléphones portables, de véhicules d'occasion, de fruits, etc. Il est temps que les autorités municipales mettent un terme à cette anarchie en déguerpissant ces occupants illégaux.

Jean-Marie TOE



## Intelligence économique

# Un réseau pour accroître la compétitivité des entreprises

Sous l'égide de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), une organisation faitière dénommée Réseau des professionnels de l'intelligence économique du Burkina Faso (Réseau-PIE/BF) a été mise en place le 26 février 2020, à Ouagadougou.



Le directeur des études et de la stratégie de la CCI-BF, Yipalè Thimothée Dabiré : « Le Réseau-PIE/BF va contribuer à faire connaître la prise en compte de l'intelligence économique dans toutes les stratégies et politiques publiques nationales ».



Selon son président, Mahamadi Rouamba, le Réseau-PIE/BF va travailler à fédérer toutes les compétences et expertises au niveau national pour permettre aux entreprises burkinabè d'être compétitives.



Le nouveau bureau du Réseau-PIE/BF s'est engagé à remplir le mandat qui lui est dévolu.

Face à un environnement régional et international de plus en plus concurrentiel, les professionnels de l'intelligence économique veulent contribuer à la compétitivité de l'économie burkinabè. A cet effet, ils ont créé, sous l'égide de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), le Réseau des professionnels de l'intelligence économique du Burkina Faso (Réseau-PIE/BF) le 26 février 2020, à Ouagadougou, à l'issue d'une assemblée générale constitutive. Un bureau exécutif de onze membres a été mis en place pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Il est présidé par Mahamadi Rouamba, spécialiste en intelligence économique et expert de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en exportation des services.

Pour le directeur des études et de la stratégie de la CCI-BF, Yipalè Thimothée Dabiré, la création de ce réseau va permettre de promouvoir la pratique de l'intelligence économique dans les administrations publiques et privées burkinabè. « Le Réseau-PIE/BF va contribuer à faire connaître l'intelligence économique et mener le plaidoyer pour sa prise en compte dans toutes les stratégies et politiques publiques nationales », a précisé M. Dabiré. Le nouveau président, Mahamadi Rouamba, a salué la concrétisation de cette initiative portée par la Chambre de commerce. Pour lui, la création de cette organisation est plus que nécessaire au regard des enjeux économiques de l'heure. « Nous sommes permanemment en compétition avec

d'autres pays. Nous avons donc besoin de promouvoir toute procédure ou tout mécanisme permettant à nos entreprises d'avoir une meilleure lecture de l'environnement concurrentiel, de se positionner et d'être performantes. Et cela passe par l'intelligence économique

», a-t-il souligné.

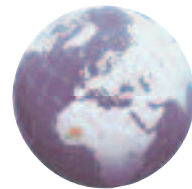
A travers cette organisation, Mahamadi Rouamba et son équipe veulent travailler à fédérer toutes les compétences et expertises nationales afin d'aider les entreprises burkinabè à être compétitives sur la scène régionale et internationale.

Cela, a-t-il dit, passe par la pluralité et la diversité des compétences des membres du réseau pour gagner la bataille de la communication, du plaidoyer et de la formation des acteurs publics et privés.

**Mahamadi SEBOGO**  
windmad76@gmail.com

### La composition du nouveau bureau :

Postes	Noms et prénoms
Président	- M. Mahamadi Rouamba
Secrétaire général	- M. Mahamadi Sebogo
Secrétaire général adjoint	- Mme Selma Touré
Trésorier général	- M. B. Emile Nana
Trésorier général adjoint	- Mme Marina Ouédraogo
Responsable chargé du développement et de la coordination des activités	- M. Jean Flaubert Ouoba
Responsable chargé du développement et de la coordination des activités adjoint	- M. Boureima Ouédraogo
Responsable à l'information, à la communication et aux relations extérieures	- M. Ismaël Sawadogo
Responsable à l'information, à la communication et aux relations extérieures adjoint	- M. Ferreol OUEDRAOGO
Responsable chargé des études et du renforcement des capacités	- M. Becker Boukary Ouédraogo
Responsable chargé des études et du renforcement des capacités adjoint	- M. Hypolite Oumtogo



## U.S. EMBASSY OUAGADOUGOU

### VACANCY ANNOUNCEMENT # Ouaga-2020- 014 TRANSLATOR

The U.S. Mission in Ouagadougou, Burkina Faso is seeking eligible and qualified applicants for the position of **Translator** in the **Executive Office**.

**Opening Date: March 02, 2020**

**Closing Date: March 16, 2020**

**Open to:** All interested candidates/ All Sources

Work Schedule: **Full-time (40 hours/week)**

**SALARY: \*Ordinarily Resident (OR): CFA 13,369,191 p. a. (Starting Salary)**

**(Position Grade: FSN-08)**

**ALL ORDINARILY RESIDENT (OR) APPLICANTS (See Appendix for definition) MUST HAVE THE REQUIRED WORK AND/OR RESIDENCY PERMITS TO BE ELIGIBLE FOR CONSIDERATION.**

#### BASIC FUNCTION OF POSITION:

Serves as interpreter and translator to the Ambassador, Deputy Chief of Mission (DCM), their spouses for official business, and other members of the mission. Translates speeches, official documents, correspondence, etc. Interprets at meetings, events, functions, and during VIP and other visits, as required. Provides administrative, functional, project and research support requiring translation and/or French-English-local language knowledge. Incumbent serves as back-up to the Protocol Assistant.

#### QUALIFICATIONS REQUIRED:

- 1. EDUCATION:** A Bachelor's degree in Translation (English and French) is required.
- 2. EXPERIENCE:** At least three (03) years of progressively responsible experience in English and French translation and interpretation in an international institution or any organization that executes international programs/policy (e.g. NGO or Embassy).
- 3. LANGUAGE:** Level IV (Fluent) speaking/reading/writing English is required. Level IV (Fluent) speaking/reading/writing French is required. Level III (good working knowledge) speaking/reading of at least one local language is required. **These may be tested.**
- 4. SKILLS AND ABILITIES:** Computer skills must include

word processing, e-mail, Internet, database management and related production of documents and reports. Adaptability, organizational skills and the ability to manage multiple translation tasks accurately and expeditiously is essential. Must have excellent writing skills. **These may be tested.**

**5. JOB KNOWLEDGE:** Must have good knowledge of translation concepts used in rendering accurate and clear translations that capture the meaning and intent of an original document. Must have a good understanding of U.S. foreign policy objectives. Must be able to perform technical research related to diplomatic subjects (political, economic, military, etc.) for purposes of translation from English to French and French to English. Must have knowledge of government, diplomatic and international organizations, and civil society structure. Must have knowledge of host country protocol, local customs and practices.

#### HOW TO APPLY:

##### A) Applicants must complete the following application process to be considered:

- Create an account on the Electronic Recruitment Application (ERA) Website at <https://erajobs.state.gov/dos-era/bfa/vacancysearch/searchVacancies.hms>
- Choose Announcement Number Ouaga-2020-014 Translator and complete the online application.
- Upload any additional documentation that supports or addresses the requirements listed above (e.g. cover letter,

degrees, attestations and certificates of work, work permits & SF 50 if applicable) into the Electronic Recruitment Application system

**B) Required documentation/attachments:** Applicants must electronically submit the documents listed below to be considered for employment. Failure to do so may result in a determination that the applicant is not eligible and qualified.

- Residency and/or Work Permit (if applicable)
- Completion of bachelor's degree in Translation is required not transcripts
- DD-214 - Member Copy 4, Letter from Veterans' Affairs, or other supporting documentation (if applicable)
- SF-50 (if applicable)
- Copies of Work Attestations/Certificates

**What to Expect Next: Only applicants who are invited to take a language or skills test, or who are selected for an interview will be contacted via telephone calls and email.**

#### FOR FURTHER INFORMATION: Go to

<https://bf.usembassy.gov/embassy/jobs/>

The complete position description listing all of the duties and responsibilities may be obtained directly from the Electronic recruitment system (ERA) or by contacting the Human Resources Office at [HROOuaga@state.gov](mailto:HROOuaga@state.gov).

#### Note:

**-All applications received after the deadline will not be considered.**

**-All applications must be for an open/advertised position.**

**-Only shortlisted applicants will be contacted**

**EQUAL EMPLOYMENT OPPORTUNITY:** The U.S. Mission provides equal opportunity and fair and equitable treatment in employment to all people without regard to race, color, religion, sex, national origin, age, disability, political affiliation, marital status, or sexual orientation. The Department of State also strives to achieve equal employment opportunity in all personnel operations through continuing diversity enhancement programs. The EEO complaint procedure is not available to individuals who believe they have been denied equal opportunity based upon marital status or political affiliation. Individuals with such complaints should avail themselves of the appropriate grievance procedures, remedies for prohibited personnel practices, and/or courts for relief.

#### OFFICE NOTARIAL

**Maître Solange Rachel AGALEOUE ADOUA/OUEDRAOGO**  
NOTAIRE à la Résidence de Bobo-Dioulasso, 01 BP 2773 Bobo-Dioulasso 01  
Tél. : 20 97 73 50 / 70 26 05 04 - Fax : 20 97 77 16  
BURKINA FASO

#### ANNONCE LEGALE

« MOJO BTP » SARL  
Société A Responsabilité Limité  
Au Capital social de 1 000 000 DE FRANCS CFA  
Siège social : Secteur 09 de Bobo-Dioulasso – Lot 67- Parcelle 06- Quartier Petit-Paris  
02 BP 2046 Bobo-Dioulasso 02 - Tél. : 74 20 08 22 (Burkina Faso) ;

RCCM N° BF BBD 2020 B 0097 du 17 Janvier 2020

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique, et de la Déclaration de Souscription et de Versement, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme juridique :** Société A Responsabilité Limitée  
**Dénomination sociale :** « MOJO BTP » SARL  
**Siège social :** Secteur 09 de Bobo-Dioulasso – Lot 67- Parcelle 06- Quartier Petit-Paris – 02 BP 2046 Bobo-Dioulasso 02 - Tél. : 74 20 08 22 (BURKINA FASO).  
**Capital social :** le capital social est de UN MILLION (1 000 000) DE FRANCS CFA, divisé en CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de DIX MILLE (10 000) francs CFA, chacune entièrement souscrites et libérées en numéraires.  
**Objet social :** La société a pour objets directement ou indirectement au Burkina-Faso et dans tout autre pays : **construction de bâtiments et travaux publics.**

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; et plus généralement toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

**Gérance :** KONATE Modibo est nommé Gérant de la société pour une durée indéterminée.  
**Durée :** La durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) ans à compter de son immatriculation au RCCM sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus aux statuts.  
**Dépôt au greffe :** Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Bobo-Dioulasso, sous le N°0097/2020 du 17 Janvier 2020.  
**Immatriculation :** La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Bobo-Dioulasso le 17 Janvier 2020 sous le N°BF BBD 2020 B 0097.

Bobo-Dioulasso, le 23 Janvier 2020

A toutes fins utiles  
Maître Solange Rachel AGALEOUE ADOUA/OUEDRAOGO

#### OFFICE NOTARIAL

**Maître Solange Rachel AGALEOUE ADOUA/OUEDRAOGO**  
NOTAIRE à la Résidence de Bobo-Dioulasso, 01 BP 2773 Bobo-Dioulasso 01  
Tél. : 20 97 73 50 / 70 26 05 04 - Fax : 20 97 77 16  
BURKINA FASO

#### ANNONCE LEGALE

« SOCIETE OMEGA DE GARDIENNE ET DIVERS SERVICES » en abrégée « SOGADIS » SARL  
Société A Responsabilité Limité  
Au Capital social de 1 000 000 DE FRANCS CFA  
Siège social : Secteur 29 de Bobo-Dioulasso – Lot 60- Parcelle 04- Section AP –  
Tél. : 75 39 06 06 (Burkina Faso) ;

RCCM N° BF BBD 2020 B 0279 du 19 février 2020

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique, et de la Déclaration de Souscription et de Versement, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

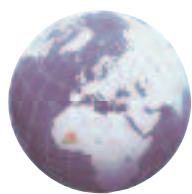
**Forme juridique :** Société A Responsabilité Limitée  
**Dénomination sociale :** « Societe Omega de Gardiennage et Divers Services » en abrégée « SOGADIS » SARL  
**Siège social :** Secteur 29 de Bobo-Dioulasso – Lot 60- Parcelle 04- Section AP –Tél. : 75 39 06 06 (Burkina Faso) ;  
**Capital social :** le capital social est de UN MILLION (1 000 000) DE FRANCS CFA, divisé en CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de DIX MILLE (10 000) francs CFA, chacune entièrement souscrites et libérées en numéraires.  
**Objet social :** La société a pour objets directement ou indirectement au Burkina-Faso et dans tout autre pays : **Enseignement Général.**

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; et plus généralement toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

**Gérance :** Didi Jean Pierre OUATTARA est nommé Gérant de la société pour une durée indéterminée.  
**Durée :** La durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) ans à compter de son immatriculation au RCCM sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus aux statuts.  
**Dépôt au greffe :** Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Bobo-Dioulasso, sous le N°0280/2020 du 19 février 2020.  
**Immatriculation :** La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Bobo-Dioulasso le 19 février 2020 sous le N°BF BBD 2020 B 0279.

Bobo-Dioulasso, le 27 février 2020.

A toutes fins utiles  
Maître Solange Rachel AGALEOUE ADOUA/OUEDRAOGO



**MABUCIG**  
 Société Anonyme avec Conseil d'administration  
 au capital de 935.396.000 FCFA  
 Siège social : 55, rue 19.14 Kodeni, BP 94 - Bobo  
 Dioulasso - BURKINA FASO  
 RCCM : BF BBD 2015 M 0986

## AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société **MABUCIG** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra :

le **mardi 17 mars 2020 à 10h30** dans la salle de réunion de l'hôtel **SISSIMAN** à Bobo-Dioulasso,

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### I. De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos **31 décembre 2019** ;
- lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2019** ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2019** ;
- renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Djara CONGO ;

- fixation du montant des indemnités de fonction pour l'exercice 2020 ; et
- pouvoirs pour les formalités.

### II – De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'opération d'apport partiel d'actifs ;
- lecture du rapport du Commissaire aux apports ;
- approbation du projet de traité d'apport partiel d'actifs de l'activité de fabrication de cigarettes et de produits du tabac, approbation de l'apport qui y est stipulé, de son évaluation et de sa rémunération ;
- modification de l'objet social de la Société et modification corrélative des statuts ; et
- pouvoirs pour les formalités.

Les documents d'information relatifs à cet ordre du jour seront disponibles au siège social de la société à Bobo-Dioulasso, et au bureau MABUCIG à Ouagadougou, sis 1310, Avenue Kwamé N'Krumah, au Secrétariat du Président du Conseil d'Administration.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix. A cet effet, des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social à Bobo-Dioulasso, et au bureau MABUCIG à Ouagadougou.

**Pour le Conseil d'Administration**

**Monsieur Lassiné DIAWARA**



## AVIS A LA CLIENTELE

### CAMPAGNE SPECIALE DE RECOUVREMENT DES FACTURES D'ELECTRICITE ECHUES

La **SONABEL** porte à la connaissance de l'ensemble de sa clientèle qu'une campagne spéciale de recouvrement sera engagée à partir du **09 mars 2020** sur toute l'étendue du territoire national. Cette campagne concernera les factures de consommation d'électricité échues de la période de février 2020 et antérieures.

La **SONABEL** invite par conséquent tous les clients concernés à bien vouloir régulariser leur situation avant le **09 mars 2020**. Passée cette date, les clients non à jour de leurs règlements verront leur fourniture d'électricité suspendue.

Payer sa facture à bonne date, c'est aider la **SONABEL** à assurer la continuité du service de l'électricité !

**Le Département Communication et  
Relations Publiques**



## OUVERTURE DE POSTE

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation humanitaire, neutre, impartiale et indépendante ayant pour mission de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés ou d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR recrute pour sa mission de Ouagadougou un/une :

### Assistant/e des Ressources Humaines (RH)

#### Profil requis :

- Diplôme universitaire en gestion des ressources humaines (Minimum BAC+2) ou autre domaine similaire ;
- Minimum de 2 ans d'expérience en gestion des ressources humaines
- L'expérience dans l'humanitaire constitue un atout
- Parfaite maîtrise du Français
- Maîtrise de l'outil informatique, particulièrement les logiciels Ms Word, Excel et Powerpoint
- Aptitude à traiter de façon confidentielle les informations sensibles
- Capable de travailler en équipe et de manière autonome selon les besoins
- Personne flexible, capable de gérer son stress et de faire preuve de bon sens en toute circonstance
- Bonne connaissance de l'anglais

#### Responsabilités générales

L'Assistant/e accomplit des fonctions de soutien administratif et des tâches de secrétariat (mise à jour des dossiers et des contrats des collaborateur-trice-s, traitement du courrier, enregistrement, classement, etc.),

- Assure le suivi administratif des activités de recrutement et de formation.
- Veille à ce que les informations sur les questions de RH relevant de sa compétence soient diffusées au reste de la délégation.
- Tient des registres, fichiers Excel de suivi (p. ex. sur les absences) et s'assure de l'exactitude et de la validité des données RH, notamment s'agissant des salaires.
- Exécute les procédures liées aux pratiques locales en matière de RH, d'impôts et de sécurité sociale.
- Peut contribuer aux tâches administratives exécutées par le personnel local ou régional en charge de la formation et du développement.
- Assure le briefing RH des nouveaux collègues
- Fait le classement papier des documents du personnel (correspondances, bulletins de salaire, accusé de réception des documents du personnel, etc.)
- Garantit, en collaboration avec la HR Officer une mise à jour des dossiers papiers des employés de la délégation selon les standards CICR

Nous prions les personnes **ayant l'expérience et le profil requis**, de bien vouloir soumettre leurs dossiers de candidature (CV actualisé, lettre de motivation mentionnant la prétention salariale) à l'adresse suivante : **email à [oug\\_recruitment\\_services@icrc.org](mailto:oug_recruitment_services@icrc.org)**, au plus tard le **07 mars 2020**, sous la référence **Assistant HR 2020**.

Les dossiers ne correspondant pas au profil requis ne seront pas pris en considération, ni renvoyés au candidat.

**Veillez prendre note qu'aucun frais ne sera demandé, à quelque étape que ce soit du processus de recrutement.**



## Financement de l'économie nationale

# L'emprunt obligataire «TPBF 6,5% 2020-2028» lancé

**La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique a lancé l'emprunt obligataire du Burkina Faso dénommé « TPBF 6,5% 2020-2028 », le jeudi 27 février 2020, à Ouagadougou. Cet appel public à l'épargne vise à mobiliser 80 milliards de francs CFA au profit de l'Etat burkinabè.**

Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) veut réussir le pari de la mobilisation des ressources pour le financement du développement national. A cet effet, la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) a procédé au lancement de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne, dénommé « TPBF 6,5% 2020-2028 », le jeudi 27 février 2020, à Ouagadougou.

Le montant indicatif de cet emprunt est de 80 milliards de francs CFA représenté par 8 millions d'unités d'obligations d'une valeur nominale de 10 mille FCFA chacune, avec un taux d'intérêt de 6,5%. La durée de l'emprunt est de 8 ans avec un différé de deux ans. La souscription est ouverte du 27 février au 13 mars 2020. Peuvent souscrire à cet emprunt, les personnes physiques et morales jouissant pleinement de leurs prérogatives légales, résidant ou non dans la zone UEMOA. Selon le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Célestin Santéré Sanon, cet appel public à l'épargne entre dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de finances 2020. Il vise à mobiliser des ressources pour financer les projets porteurs de croissance inscrits dans le Plan national de



*Selon le DG de la DGTCP, Célestin Santéré Sanon, l'objectif de cet appel à l'épargne public est de mobiliser des ressources pour financer les projets porteurs de croissance inscrits dans le PNDES au titre de 2020.*

développement économique et social (PNDES) au titre de 2020, a-t-il précisé. L'opération va également contribuer à combler le besoin de financement du budget de cette année qui est de l'ordre de 237 milliards FCFA, a ajouté M. Sanon.

Pour la conduite de l'opération, Coris Bourse a été désignée par le MINEFID, pour la quatrième fois, pour être l'arrangeur et le chef de file de cet



*Pour le directeur général de Coris Bourse, Yacouba Saré, l'introduction des souscriptions électroniques vise à permettre au large public de s'impliquer dans la mobilisation des ressources de l'Etat.*

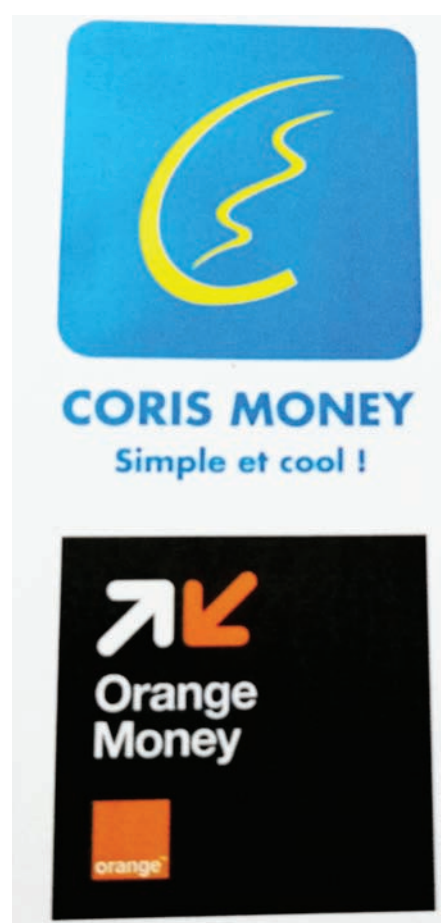
emprunt obligataire. L'innovation majeure de cet appel public à l'épargne est l'introduction des souscriptions électroniques à travers les plateformes de *Coris money* et de *Orange money* en plus des souscriptions physiques. « Cette innovation va permettre au large public de s'impliquer dans la mobilisation des ressources au profit de l'Etat. Et partout où le citoyen se trouve, il peut librement souscrire à

cette opération afin d'accompagner le gouvernement dans ses efforts de mobilisation de ressources sur le marché financier sous régional », a indiqué le directeur général de Coris Bourse, Yacouba Saré.

Avec l'implication des émetteurs de monnaie électronique (*Coris money* et *Orange money*) et de ses partenaires institutionnels que sont les banques, les institutions de prévoyance sociale, les particuliers, tous les acteurs économiques dans leur ensemble, Coris Bourse espère être au-delà des attentes exprimées par le MINEFID, à la clôture de l'opération, a fait savoir M. Saré. Des missions conjointes de Coris Bourse/Trésor vont sillonner la sous-région pour promouvoir l'opération et rassurer de la bonne qualité de la signature de l'Etat burkinabè, a-t-il expliqué.

Pour le directeur général de la DGTCP, cette opération conserve les mêmes avantages que celles précédentes. Il s'agit notamment, de l'exonération fiscale pour les résidents du Burkina Faso, de l'inscription des titres de l'opération à la cote de la Bourse régionale des valeurs mobilières, de leur admissibilité au guichet de refinancement de la BCEAO et du remboursement trimestriel des échéances, a-t-il souligné. Cet emprunt bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat du Burkina Faso.

**Mahamadi SEBOGO**  
Windmad76@gmail.com



En plus des souscriptions physiques, les investisseurs peuvent souscrire via Coris Money et Orange Money.



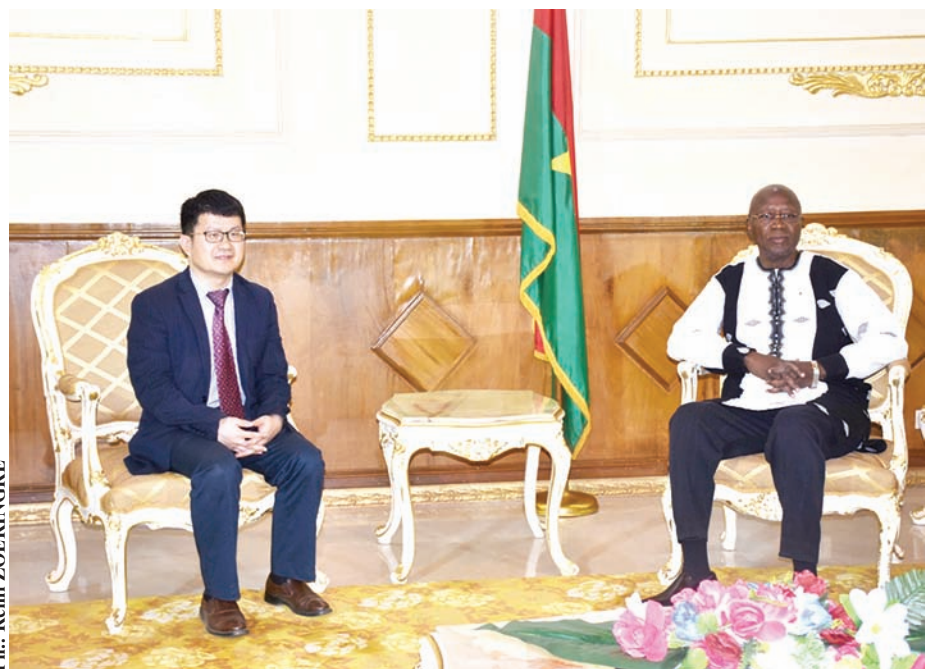
Le lancement de l'emprunt s'est effectué en présence d'acteurs économiques et des partenaires de Coris Bourse.



## Lutte contre le Coronavirus

# La Chine disposée à appuyer le Burkina si...

**Le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré, a respectivement reçu, en audience, le vendredi 28 février 2020, à la Primature, la vice-présidente exécutive de la Jeune chambre internationale, Asha Auckloo, et l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Burkina Faso, Li Jian.**



Ph.: Remi ZOERINGRE

«Le gouvernement chinois va toujours accompagner le gouvernement burkinabè pour que ce virus n'impacte pas la coopération entre les deux pays», l'ambassadeur de Chine au Burkina Faso, Li Jian.

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Burkina Faso, Li Jian, a été reçu en audience par le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré, dans la journée du vendredi 28 février 2020 à la Primature. A sa sortie, le diplomate a confié à la presse qu'il s'est agi de présenter l'évolution de l'épidémie de la maladie à coronavirus qui sévit toujours en Chine et qui se propage aussi dans le monde entier, d'une part. Et d'autre part, d'échanger sur la coopération entre les deux gouvernements afin de prévenir le risque de propagation du virus en Afrique et notamment au Burkina Faso. «La situation épidémique est maintenant sous contrôle en Chine grâce à des mesures draconiennes prises par le gouvernement chinois», a-t-il affirmé. A l'entendre, il y a déjà plus de 37 000 cas guéris, le nombre de cas confirmés déjà en-dessous de 40 000 et les cas suspects se situent actuellement autour de 2000. «Beaucoup de malades sont en état de guérison et on espère venir à bout de cette crise dans les prochains jours. Nous restons

*tout de même disponibles pour apporter notre appui à nos amis Africains et particulièrement aux Burkinabè pour lutter ensemble contre ce virus», a dit l'ambassadeur. Et de soutenir que depuis le*

début de la crise épidémique, l'ambassade de la Chine a beaucoup travaillé étroitement avec le ministère de la Santé et la représentation de l'OMS au Burkina pour mettre en place un dispositif qui vise à sensibiliser le public à la protection contre ce virus et aussi aux gestes élémentaires à adopter afin d'éviter les risques de contamination.

Plus tôt, le Premier ministre avait reçu une délégation de la Jeune chambre internationale (JCI), conduite par sa vice-présidente exécutive, Asha Auckloo. A ses dires, ce tête-à-tête s'inscrit dans le cadre d'une visite officielle en prélude à l'organisation de la conférence internationale de la JCI qui se tiendra au Burkina Faso du 17 au 20 juin prochain. Cette rencontre, à l'entendre, va accueillir 29 différents pays de l'Afrique, du Moyen-Orient et du reste du monde, et va rassembler un minimum de 400 délégués. Ainsi, «le support du gouvernement et celui

*des partenaires sont très importants pour que le comité d'organisation et le président national et son bureau puissent bien mener cette planification pour relever le défi d'une conférence réussie», a-t-elle dit. Selon Mme Auckloo, le but de la conférence est de permettre aux jeunes de l'Afrique et du Moyen-Orient de se réunir pour discuter des atouts et de travailler ensemble pour trouver des solutions durables aux difficultés qu'ils font face. Pour ce faire, a signifié la vice-présidente exécutive, le thème central sera axé sur l'entrepreneuriat, et ce au sens que le chômage touche tous les pays de cette région. «L'objectif est d'avoir une plateforme pour que les jeunes puissent échanger et partager leurs expériences en matière d'entrepreneuriat, et aussi voir comment la JCI peut les accompagner pour leur développement», a-t-elle indiqué.*

➤ Kadi RABO



Ph.: Remi ZOERINGRE

La JCI compte sur le soutien du gouvernement pour la réussite de sa conférence internationale, prévue pour juin.



Faïtière des transporteurs routiers

# A peine installée, à peine contestée

**Des acteurs des structures syndicales, associatives et des sociétés de transport en commun, ont dénoncé une mal-gouvernance au sein du secteur lors d'une conférence publique, tenue le vendredi 28 février 2020 à Ouagadougou. Ils ont annoncé un congrès les 14 et 15 mars prochains pour mettre en place une faïtière.**

La hache de guerre est loin d'être enterrée entre les acteurs du transport. Une semaine après le congrès de Bobo ayant abouti à la mise en place d'une structure faïtière des transporteurs routiers, un autre groupe d'acteurs du même secteur a fait une sortie publique le vendredi 28 février 2020 à Ouagadougou pour récuser la structure née dans la ville de Sya. En effet, au cours de la rencontre, l'un des conférenciers, Amadouba Ouattara, a indiqué que cette conférence publique n'est que le premier acte d'un feuilleton à venir. « *La guéguerre intersyndicale des transporteurs n'est pas prête de connaître de sitôt son épilogue* », a-t-il dit. Pour lui, le processus ayant abouti à la mise en place d'une faïtière les 22 et 23 février derniers à Bobo-Dioulasso, est entaché « *d'injustice* » et de « *d'exclusion* ». Pire, les acteurs ont décrié la gestion de l'organisation par le nouveau président



Selon Amadouba Ouattara (milieu), un autre bureau sera mis en place les 14 et 15 mars prochain.

de ladite faïtière, Issoufou Maïga, marquée, selon eux, par la « *corruption* », le « *clientélisme* », etc. Ce deuxième groupe des routiers a annoncé son congrès pour les 14 et 15 mars 2020 en vue de mettre en place le bureau d'une autre faïtière. Car, « *parmi ceux qui étaient pressentis pour être dans le bureau lors du congrès de Bobo, nul n'était de notre secteur. Pour une organisation sérieuse, il faut mettre l'homme qu'il*

*faut à la place qu'il faut. Malheureusement, on est dans le culte de la personnalité* », a déploré M. Ouattara. Il s'est également inquiété que le gouvernement à travers le ministère en charge des transports et la Primature n'aient pas pu trouver un consensus entre les acteurs avant d'aller au congrès. Et M. Ouattara de prévenir que : « *si le gouvernement ne prend pas ses responsabilités, de mauvais vents vont bientôt secouer le*

*secteur* ». Mais du côté des acteurs de la Faïtière unique des transporteurs routiers du Burkina (FUTRB), récemment mise en place, il s'agit d'un règlement de compte inutile, une question d'égo entre individus. Selon le conseiller spécial de la FUTRB, Seydou Gouo, la

structure mise en place les 22 et 23 février est légale et légitime. « *Il y a eu un consensus à tous les niveaux. Même les frondeurs étaient associés et des invitations leur ont été adressées. La mise en place du bureau s'est fait en présence de toutes les composantes du secteur des transports et des responsables de l'administration territoriale ainsi que de la Primature* », a précisé M. Gouo. Même raisonnement pour Hasse Mire Ouédraogo, vice-président chargé des marchandises à la FUTRB, qui a fait savoir qu'en termes de compétence et de connaissance du milieu, Issoufou Maïga est le plus crédible pour présider aux destinées de l'organisation des transporteurs routiers.

Wanlé Gérard  
COULIBALY



Plusieurs chauffeurs notamment des transports en commun ont pris part à la conférence publique.

A Monsieur le Président de FENAT

**Objet : Convocation au Congrès Constitutif de la FUTRB**

Monsieur le président,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous convier au congrès constitutif de la FUTRB qui se tiendra à Bobo-Dioulasso les 22 et 23 février 2020 au Palais de la Maison de la Culture.

Compte tenu de l'importance de l'évènement, vous voudriez bien y participer et désigner Cinq (05) personnes, soit les Trois (03) postulants à des postes de responsabilité et Deux (02) participants.

Dans l'espoir d'une participation active à cette grande rencontre toute attendue, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Ouagadougou, le 19-02-2020

Contact : 70 60 69 93

Le Président du Comité d'Organisation

20/02/2020  
Boua Yacouba





## Mise en œuvre du PNDES en 2019 Des taux d'exécution « satisfaisants » dans le Centre-Sud

Les membres du Cadre régional de dialogue (CRD) du Centre-Sud ont tenu, le jeudi 27 février 2020 à Manga, leur première session de l'année.



La gouverneure du Centre-Sud, Josiane Kabré (milieu), a salué les performances réalisées.

La mise en œuvre du référentiel national de développement, le PNDES, au titre de l'année 2019, dans le Centre-Sud, a fait l'objet d'échanges à la première session de l'année 2020 du Cadre régional de dialogue (CRD). L'activité a eu lieu, le jeudi 27 février 2020, à Manga. Au terme des débats, les membres statutaires du Cadre ont jugé les taux d'exécution « satisfaisants » et ont adopté le rapport régional de performance 2019 du PNDES. Ces taux sont, en effet, de l'ordre de 81% et 66% respectivement pour le taux global d'exécution physique et financière.

De façon détaillée, le directeur régional de l'Economie et de la Planification du Centre-Sud, Paul Balma, a expliqué que sur 188 activités programmées, 152 ont été entièrement réalisées. La mobilisation financière, elle, est estimée à 2 040 046 159 FCFA sur une prévision de 3 103 540 159 FCFA. Les activités proprement dites se rapportent aux actions des collectivités territoriales de la région sur la mise en œuvre du PNDES à travers ses trois axes que sont l'axe 1, les réformes des institutions et la modernisation de l'administration, l'axe 2, le développement du capital humain et l'axe 3, la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. A l'analyse, en termes de mobilisation des ressources financières, a indiqué M. Balma, l'axe stratégique 2 occupe la première place,

avec 84% du total. « Sur un montant global de 2 040 046 159 FCFA mobilisés pour la mise en œuvre des activités, l'axe 2 concentre plus de 1 703 879 644 FCFA », a-t-il signifié. Qu'à cela ne tienne, les membres du CRD se sont réjouis des résultats globaux engrangés dans la région. Cela, d'autant plus que les difficultés rencontrées n'ont pas été des moindres, a fait savoir la gouverneure du Centre-Sud, Josiane Kabré. Les principales, a-t-elle cité sont, entre autres, la lenteur des prestataires dans l'exécution des travaux, le non-respect du planning d'exécution des activités par les entreprises, le retard dans le déblocage des fonds et le long contrôle-qualité des vivres destinés aux cantines scolaires. En termes de perspectives pour les années 2020 et 2021, il a été annoncé une programmation totale générale de 2 608 051 587 FCFA dont un total de 2 520 351 587 FCFA pour l'année 2020 et 87 700 000 FCFA pour 2021. Si, en principe, l'année 2020 marque la fin de la mise en œuvre du PNDES, la chargée d'études au Secrétariat permanent du Plan, Marie Jeanne Essono Ondo, réagissant à une interrogation sur la question, a confié que les perspectives envisagées au-delà de la date butoir vont être reversées dans un nouveau référentiel de développement qui est en cours d'élaboration.

**Mamady ZANGO**  
mzango18@gmail.com



Les membres statutaires ont validé le rapport 2019 de la mise en œuvre du PNDES au Centre-Sud.

## Mise en œuvre du PNDES dans le Plateau central Des taux d'exécution physique et financière en baisse en 2019

Les membres du Cadre régional de dialogue (CRD) du Plateau central ont adopté le rapport de performance 2019 de la région dans la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social, le 26 février 2020 à Ziniaré.



La gouverneure de la région du Plateau central, Fatoumata Benon/Yatassaye, a invité les acteurs à mettre en œuvre les recommandations formulées pour améliorer les performances.

Le rapport de performance de la Région du Plateau central dans la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) en 2019 a été validé, le mercredi 26 février 2020, lors de la 1<sup>re</sup> revue du Cadre régional de dialogue, à Ziniaré. Il révèle que sur 199 activités programmées, 116 ont pu être réalisées pour un coût global de 1,342 milliard FCFA. Ce résultat donne des taux d'exécution physique et financière de 58,29% et 39,19%. Des taux relativement faibles comparativement à ceux de 2018 où ils étaient respectivement de 71,77% et 71,11%. Pour le directeur régional de l'Economie et de la Planification, Kiswendsida Issaka Yaméogo, cette baisse de performance est en partie imputable aux mouvements d'humeur dans la plupart des départements ministériels. La gouverneure de la région du Plateau central, Nana Mamounata Benon/Yatassaye, pour sa part, préconise de relativiser la baisse de performance. « Un nombre important d'activités (61 activités) demeure en cours de réalisation. Plus de la moitié de celles-ci était

en phase d'achèvement à la date de collecte des données et pourrait être achevée à ce jour. La prise en compte de ces activités pourrait porter la performance de la région à un niveau proche de celui de 2018 », a-t-elle expliqué.

En ce qui concerne les perspectives pour la période 2020-2021, les collectivités territoriales de la région du Plateau central prévoient mettre en œuvre 171 activités pour un montant total de 3,523 milliards FCFA, a annoncé la gouverneure. Par ailleurs, elle a recommandé la reconduction des recommandations formulées lors des revues antérieures. « J'exhorte les acteurs à mettre effectivement en œuvre les recommandations pour impulser le développement dans la région du Plateau central », a-t-elle conclu.

Le cadre régional de dialogue est une instance du dispositif de suivi-évaluation mis en place pour apprécier l'efficacité de la mise en œuvre du PNDES.

**Abdias Cyprien SAWADO**



Les membres du CRD ont soulevé les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités et ont formulé des recommandations.



## AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Titre du projet :** « Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique » (PACTE)  
**Référence de l'appel :** PACTE/AMI/N° 02/2020 du 25 février 2020

**Intitulé :** Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'opérateurs de projets du PACTE

**Type de procédure :** Appel à manifestation d'intérêt ouvert

**Maître d'Ouvrage :** Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH)

**Maître d'Ouvrage délégué :** Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale (DGPER)

**Pouvoir adjudicateur :** Gestionnaire du PACTE

**Sources de financement :** Agence Française de Développement, Union Européenne, État Burkinabé, Bénéficiaires finaux

Le Burkina Faso a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) pour la mise en œuvre du Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique (PACTE) selon un mécanisme d'appels à projets.

Ces actions, portées par des opérateurs de projet, rassemblent plusieurs acteurs des filières :

- Les organisations de producteurs agricoles (OPA), les acheteurs publics et privés, les opérateurs du développement, unis par des relations contractuelles ;

- D'autres partenaires susceptibles de contribuer à la réussite des actions, pour exemple les Institutions Financières, les Services Techniques Déconcentrés de l'État, etc.

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans le cadre des Composantes 1 et 2 du PACTE, financées respectivement par l'AFD et l'UE. Les projets qui seront retenus devront viser à (i) développer l'accès des OPA professionnelles aux marchés institutionnels, (ii) moderniser les filières à valeur ajoutée locale et professionnaliser les acteurs par l'agriculture contractuelle et l'intensification agro écologique à destination du marché privé.

Les bénéficiaires finaux desdits projets seront des OP ou leurs Unions et des acheteurs institutionnels ou privés (selon Guichet). Les projets sont mis en œuvre par des opérateurs de projets.

Les opérateurs de projet éligibles sont des Bureaux d'études et des ONG ou Associations (nationales ou internationales) pouvant justifier :

(i) d'une existence juridique d'au moins 2 ans,  
 (ii) d'une expertise et d'une expérience pertinentes en rapport avec les domaines d'activité susmentionnés,

(iii) avoir géré au moins un projet de montant annuel égal ou supérieur à 50 000 000 (cinquante millions) FCFA durant les cinq dernières années.

Le but du présent appel à manifestation d'intérêt est de sélectionner les opérateurs de projet sur la base de l'analyse d'un dossier administratif et technique à soumettre au gestionnaire du PACTE.

Les candidats opérateurs de projets intéressés peuvent faire la demande des lignes directrices (dossier de soumission) de l'AMI par Email au Gestionnaire du PACTE à l'adresse suivante : [infospacte@gmail.com](mailto:infospacte@gmail.com)

Les candidats opérateurs ayant participé au premier appel à projets du PACTE et dont la note conceptuelle a été retenue sont considérés comme éligibles et ne sont pas concernés par le présent appel à manifestation d'intérêt.

Les candidats opérateurs ayant participé au premier appel à projets du PACTE et dont la note conceptuelle n'a pas été retenue sont invités à contacter le PACTE afin de connaître leur statut d'éligibilité.

Les Manifestations d'Intérêt, rédigées en langue française, sont à transmettre en format papier et électronique (clé USB) sous enveloppe scellée contenant un original, deux copies et une clé USB par courrier express ou par dépôt en mains propres contre accusé de réception au bureau du Gestionnaire du PACTE au plus tard le 20 mars 2020 à 10 heures, sous peine d'exclusion, à l'adresse suivante :

**Gestionnaire du PACTE**

**Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique**

**Arrondissement 12, Secteur 53 (Ouaga 2000)**

**Tél. +226 25 39 38 39**

**Ouagadougou, BURKINA FASO**

**La mention à indiquer sur l'enveloppe scellée est : PACTE/AMI/N° 02/2020 du 25 février 2020.**

Ouagadougou, le 25 février 2020

**Le Chef de mission du Gestionnaire du PACTE**  
**Lucien ROSSIGNOL**



## Déclaration de perte

La famille de feu **YAMEOGO Loukoudi Pierre** déclare la perte du **titre foncier TF 18 à la zone commerciale de Koudougou.**

Elle prie toute personne qui l'aurait trouvé ou ramassé de bien vouloir le déposer à la mairie de Koudougou ou téléphoner au **70 27 46 80.**

**D'avance merci**

## « RAKIETA »

La Compagnie Burkinabè de Transport RAKIETA, PORTE A LA CONNAISSANCE DE SON AIMABLE CLIENTELE DE L'OUVERTURE DE SES LIGNES INTERNATIONALES.

**DEPARTS TOUS LES JOURS :**

\* OUAGA-BOUAKE : .....22h45  
 \* OUAGA-BAMAKO : .....22h45  
 \* BOBO-BOUAKE : .....6h00  
 \* BOBO-SIKASSO-BAMAKO : .....6h15  
 \* BANFORA-BOUAKE : .....8h00  
 \* BAMAKO-BOBO-OUAGA : .....7h00  
 \* BOUAKA-BANFORA-BOBO-OUAGA : .....8h

**CONTACTS :**

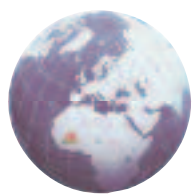
Ouaga : 50 31 40 56/7074 14 66  
 Bobo : 20 97 18 91/ 70 74 14 64  
 Banfora : 20 91 03 81/ 70 74 14 63  
 Bamako : (00223) 66 87 23 10  
 Sikasso : (00223) 74 18 61 42  
 Bouaké : (00225) 49 31 17 41

Email : [cbtrakieta@yahoo.fr](mailto:cbtrakieta@yahoo.fr) Site web : [www.transport-rakieta.com](http://www.transport-rakieta.com)

**RAKIETA VOTRE COMPAGNIE DE VOYAGE**



**Lisez et faites**  
**lire**  
**sidwaya**  
**votre**  
**quotidien**



## Avis de vacance de poste (AVP N°004\_2020) Un (e) Conseiller (ère) technique junior en suivi et évaluation



La GIZ, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, est une entreprise de la coopération internationale pour le développement durable qui opère sur tous les continents. Elle propose des solutions d'avenir pour le développement politique, économique, écologique et social dans un monde globalisé. La GIZ soutient des processus complexes de changement et de réforme. Son objectif principal est d'améliorer durablement les conditions de vie des populations. Dans la mise en œuvre de ses programmes la GIZ recherche des collaborateurs qui partagent et défendent ses valeurs en matière de droits humains, d'égalité et d'intégrité.

Le Bureau de la GIZ recherche des candidatures pour le poste de un(e) conseiller(ère) technique (CT) junior en suivi et évaluation pour le compte du Projet Centres d'Innovations Vertes du Secteur Agro-Alimentaire (ProCIV).

### A. Durée du contrat et lieu de travail :

Le poste est basé à Bobo Dioulasso. La durée du contrat est de deux (02) ans.

### A. Domaine de responsabilité

Placé (e) sous la responsabilité du Conseiller Technique Principal (CTP) et en concertation permanente avec le Conseiller Technique en Suivi-Evaluation, le / la titulaire du poste devra apporter son appui à la conception et à l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation du projet. Aussi, il / elle renforcera les ressources de l'équipe en matière de collecte et analyse des données, de production des rapports et d'organisation des informations dans les chaînes de valeur ajoutées (CVA) de riz et de sésame des quatre régions d'intervention au Burkina Faso.

Dans ce cadre, il / elle assurera les attributions suivantes :

### Attributions

✓ appuyer l'élaboration et l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation du projet en collaboration avec les partenaires

de mise en œuvre sur la base de directives et d'objectifs du projet ;

- ✓ veiller ensemble avec le CT suivi-évaluation à l'application des recommandations du coordonnateur en suivi-évaluation du programme global des Centres d'Innovations Vertes ;
- ✓ assister à la capitalisation des expériences du projet à travers l'appui au rapportage et l'analyse rigoureuse d'informations issues de sources diverses ;
- ✓ appuyer les partenaires contractuels du projet à développer un plan de suivi des activités mises en œuvre ;
- ✓ veiller à la mise à jour de la base de données pour le suivi des indicateurs du projet ;
- ✓ développer des outils appropriés au suivi et à l'évaluation du projet ;
- ✓ assurer la collecte, l'analyse et l'interprétation des données relatives au projet ;
- ✓ fournir des données nécessaires à l'établissement des bilans d'activités périodiques et à la rédaction des rapports annuels ;
- ✓ préparer les études et évaluations entrant dans le cadre du projet y compris les TDR ;
- ✓ produire les présentations sur les résultats observés à partager ;
- ✓ effectuer des missions régulières de suivi terrain de mise en œuvre du projet ;
- ✓ organiser un système de visualisation des résultats du projet pour la communication interne et externe du projet ;
- ✓ veiller au suivi, à la disponibilité et à la capitalisation des données sur les bénéficiaires par le ProCIV ;
- ✓ identifier et / ou développer de démarches novatrices de suivi et de collecte d'informations ;
- ✓ exécuter toutes autres attributions connexes en lien avec le poste suivant les instructions du supérieur.

### B. Qualification, compétences, expériences et aptitudes requises

Le/la titulaire du poste devra avoir au minimum un diplôme universitaire et ou professionnel de niveau BAC + 3 (Licence) dans le domaine de la statistique, l'informatique,

mathématique, géographie, l'économie, la sociologie, ou tout autre domaine équivalent et pertinent en lien avec les exigences du poste et justifier d'une expérience professionnelle au moins deux (02) ans dans un contexte professionnel d'analyse d'informations. En plus de cela il/elle devra :

- ✓ avoir de bonnes capacités de synthèse, d'analyse et une bonne capacité rédactionnelle et de présentation ;
- ✓ avoir une bonne connaissance des progiciels Excel et d'autres outils de systématisation et d'analyse, ainsi qu'une aptitude d'apprendre et de développer une maîtrise profonde d'autres outils numériques ;
- ✓ avoir de l'expérience de travail en milieu rural ;
- ✓ être apte pour des séjours en milieu rural ;
- ✓ avoir de l'expérience dans l'utilisation d'outils de collecte et de réalisation d'enquêtes en milieu rural ;
- ✓ avoir une maîtrise parfaite de la langue française (parlé et écrit) ;
- ✓ être dynamique et proactif dans l'exécution des tâches ;
- ✓ être apte à travailler sous pression et dans un environnement multiculturel ;
- ✓ maîtriser l'outil de production cartographique (QGIS, ArcGIS, etc.) et avoir des connaissances en visualisation graphique seraient de grands atouts ;
- ✓ parler couramment la langue anglaise serait un fort atout ;
- ✓ avoir des connaissances en Dioula ou d'autres langues des régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et du Sud-Ouest seraient des atouts.

Toute personne intéressée par cette offre est priée de nous faire parvenir son dossier de candidature (avec mention impérative du titre du poste et du no de l'Avis de Vacance de Poste) au plus tard le **vendredi 06 mars 2020 à 16 heures 00** par courrier électronique à l'adresse suivante : **rhburkina@giz.de**. Les dossiers de candidature doivent comprendre uniquement **une lettre de motivation, un Curriculum vitae concis**, ainsi qu'**une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport et des références de personnes à contacter**. N'oubliez pas de préciser votre adresse électronique et votre numéro de téléphone. Les candidatures féminines sont fortement encouragées. **NB : Le Bureau de la GIZ se réserve le droit de ne pouvoir donner suite à cet Avis de Vacance de Poste. Toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.**

## AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 001/26 02/2020/BFA 45/BM/Help Burkina



**Objet : Acquisition** de 1 800 baches plastiques résistantes et accessoires d'installation des abris dans la Boucle du Mouhoun au profit de l'ONG Help

1. Dans le cadre de ses activités de soutien aux Personnes Déplacées Internes (PDI) dans la Boucle du Mouhoun et au Sahel, l'ONG Help recherche des fournisseurs capables de fournir, de transporter et de disponibiliser sur des sites désignés, **mille huit cent (1 800) baches plastiques résistantes et des cordes nylon** pour l'installation des ces baches sur des abris déjà construits.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe .

L'acquisition est composés de **02 lots à livrée dans 5 localités de la Boucle du Mouhoun :**

LOT	Nombre de Baches	Nombre de rouleaux de corde Nylon	Lieu de livraison
LOT 1	600	200	NOUNA
	504	168	BOMBOROKUY
	246	82	DJIBASSO
LOT 2	237	79	TOUGAN
	213	71	DI

3. Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder dix (10) jours par lot en fonction de la demande de Help.

5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres au Secrétariat de l'ONG Help à Ouagadougou.

6. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au siège de l'ONG help tél : 25 41 78 12 moyennant le paiement de dix mille (10 000) francs CFA par lot et non remboursable.

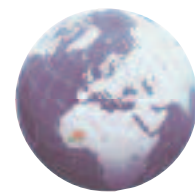
7. Les offres présentées en un original et (02) copies, et accompagnées d'une garantie de soumission par lot devront parvenir ou être remises au Secrétariat de l'ONG Help au plus tard le **mardi 17 Mars 2020** à 9 heures 00 mn TU, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

• Lot N°1 : Cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA

• Lot N°2 : Cent mille (150 000) FCFA

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres

**La Direction de l'ONG HELP Burkina Faso**



Economic Community  
Of West African States



Communauté Economique  
Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**WEST AFRICAN POWER POOL**  
**SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**  
*General Secretariat / Secrétariat Général*

## Avis d'Appel d'offres Services physiques

**Pays :** Multinational-Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain

**Nom du Projet :** Projet de Développement Solaire en Afrique Sub-Saharienne – Phase 1

**N° Don :** D3320

**Nom du Marché :** CAMPAGNE DE MESURES SOLAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST

**AO No:** BJ-WAPP-77483-NC-RFQ

**Publié le :** 24 décembre 2019

1. Le Secrétariat Général du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement Solaire en Afrique Sub-Saharienne, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de *Campagne de mesures solaires en Afrique de l'Ouest*

2. Le Secrétariat Général du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les services suivants :

- Visiter les sites proposés dans chacun des 14 pays continentaux de la CEDEAO et, et choisir le ou les sites optimal (aux) pour l'équipement de mesure dans chaque pays;
- Fournir des équipements de mesure de haute qualité pour chaque site pendant la durée du projet, soit un total de 28 à 30 équipements conformément aux spécifications techniques précisés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO);
- Prendre les dispositions nécessaires pour obtenir les permis et accéder au site ;
- Fournir deux années de données météorologiques « bancables » de haute qualité, utiles pour l'évaluation des ressources solaires et le développement de projets solaires ;
- Livrer les données, chaque mois tel que décrit dans le DAO;
- Assurer la maintenance, la sécurité, le nettoyage / la surveillance sur place et la prise en compte des phénomènes météorologiques extrêmes et de la corrosion ;
- Assurer le renforcement des capacités à toutes les étapes de la campagne de mesure ;
- Démanteler éventuellement les équipements de tous les sites à la fin de la campagne de mesure, à moins que des accords séparés ne soient pris avec un ou plusieurs établissements hôtes pour poursuivre les mesures en dehors de la présente mission / contrat. Les conditions de reprise des installations devront être indiquées dans l'offre, le cas échéant.

3. La procédure sera conduite par la mise en concurrence

internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs d'IPF » de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016 (révisé en novembre 2017) (« Règlement de Passation des Marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'EEEOA ; [hchaibi@ecowapp.org](mailto:hchaibi@ecowapp.org) copie à : [bhessou@ecowapp.org](mailto:bhessou@ecowapp.org) [andorere@ecowapp.org](mailto:andorere@ecowapp.org) et [msdiedhiou@ecowapp.org](mailto:msdiedhiou@ecowapp.org) ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures de service (**09:00-13:00 am to 2:00-6:00 pm**) à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA/WAPP)

Zone des Ambassades, PK6, Akpakpa,  
06 BP 2907 Cotonou

5. Le Dossier d'Appel d'offres est disponible en français et en Anglais et peut être transmis gratuitement à tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite par courriel adressée à : [msdiedhiou@ecowapp.org](mailto:msdiedhiou@ecowapp.org) avec copie à : [andorere@ecowapp.org](mailto:andorere@ecowapp.org) et [hchaibi@ecowapp.org](mailto:hchaibi@ecowapp.org)

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **9 mars 2020 à 10:00 Heure locale de Cotonou**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre parvenue à l'EEEOA après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-après : Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) Zone des Ambassades, PK6, Akpakpa, à **10:30 Heure locale de Cotonou**.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie bancaire de l'offre, pour un montant de : **60 000 \$ EU** (soixante mille Dollars des Etats-Unis) ou un montant équivalent dans une devise librement convertible. La garantie doit être conforme au modèle fourni dans le dossier d'appel d'offres.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Secrétariat Général de l'EEEOA / WAPP**  
**Attention : M. Siengui A. Ki, Secrétaire Général**  
**PK 6, Zone des Ambassades, Akpakpa**  
**Cotonou, Bénin**  
**Tel. (+229) 91215252/ 91215353**



## REMERCIEMENTS ET FAIRE-PART

Le Naaba ANBGA, Responsable coutumier de Kuizili (SAPONE), les grandes familles NIKIEMA, GUIGMA, KABORE, BONKOUNGOU, DOUAMBA et ILBOUDO à Saponé, Ouagadougou, Koudougou, Bobo-Dioulasso, RCI et France; Les notables NIKIEMA Tiga Bousse, Tiraogo Jean Baptiste, Jean Paul à Kuizili; le Taons-naaba SIMBDO de Damkieta; Monsieur NIKIEMA Mathias et frères à Ouagadougou, Mme ZONGO Née NIKIEMA Talato Catherine et enfants à Balonghin/Kuizili, Monsieur Jean Baptiste DOAMBA et Famille, Monsieur TIEMTORE Seydou et famille à Ouagadougou;

**La veuve** NIKIEMA née KABORE Clarisse, Attachée de santé à la retraite à Ouidi; **Les enfants**: le Lieutenant-Colonel Gaston Eugène NIKIEMA en République Démocratique du Congo, Mme OUEDRAOGO née NIKIEMA Mama Estelle, NIKIEMA Melaine Éric à Ouagadougou, NIKIEMA Jean Armel Evariste à Saint Porquier en France;

**Les petits-enfants**;

**Les Familles alliées**: KABORE, KONSEIGA, OUEDRAOGO, SANKARA et FOSSEZ à Kokologho, Pissy-Baguemini, Ouahigouya, Yako, Ouagadougou et en France;

Très touchés par les nombreuses marques de compassion et de sympathie, expriment leur profonde gratitude à tous ceux de près ou de loin qui leur ont apporté soutiens, consolations et réconforts lors de la maladie et du rappel à Dieu le 17 janvier 2020 à l'hôpital Yalgado OUEDRAOGO, suivi de l'inhumation le 20 janvier

à Kuizili de leur fils, frère, époux, père, beau-père, grand-père, oncle et ami:



**NIKIEMA Tibila François,**

Ingénieur Agro-météorologue à la retraite, Ancien Directeur Général de la Météorologie Nationale

Leurs remerciements vont en particulier:

- Au personnel de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO et de la Clinique Philadelphia,

- Au personnel de la Direction de la Météorologie Nationale et de l'ASECNA,  
- Au personnel de l'Office de Santé de Travailleurs (OST),  
- Au personnel de UNHAS/PAM RDC, la communauté des Burkinabè du Nord Kivu,  
- A la Communauté des Burkinabè et amis à Bamako (Mali),  
- Aux personnels des FAN, aux Officiers de Sécurité du BF en Afrique et ailleurs,  
- Au personnel du Secrétariat Permanent de la Microfinance,  
- A la Délégation de la Coopération Autrichienne à Ouagadougou,  
- Au personnel de l'ex Programme APOC et de l'OMS à Ouagadougou,  
- A la Direction Générale, la Mutuelle et à tout le personnel de l'UAB,  
- A la Direction et APE de l'Ecole Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus à Ouidi,  
- Aux familles: REDER, ZANQUETTA, ROIG et NABALOUM résidant en France,  
- Aux parents, amis et connaissances des différentes communautés, congrégations, religieuses, CCB, chorales et groupes de prières,  
- Aux voisins, amis et frères des quartiers Ouidi, Kolog-Naba et Larlé,  
- Au Catéchiste de Kuizili et ses collaborateurs ainsi qu'aux ressortissants de Saponé,  
- Et à tous ceux dont les noms n'ont pu être cités.

**Puisse Dieu le Tout-Puissant vous le rendre au centuple!**

## REMERCIEMENTS

Le Ouidi Naaba à Ouagadougou  
Le Larlé Naaba Tigré à Ouagadougou  
Les grandes familles OUEDRAOGO, TIENDREBEOGO, à Monomtinga, Ouagadougou, Larlé, Dabaré, Kossodo, Ouidi et Ouahigouya,

**Les familles de:**

- feu Docteur Issoufou Joseph CONOMBO  
- feu Emmanuel OUEDRAOGO à Ouagadougou, France, Mali, Canada  
- feu Tibo Bernard OUEDRAOGO à Ouagadougou

La veuve OUEDRAOGO Agnès à Ouidi, les frères et sœurs de la défunte: Jean-Pierre, Jeanne-Pauline, Marguerite, Hervé Marcel, Thérèse et Alfred

**Les familles alliées et amies:** KAR-GOUGOU, KONATE, SANON, LE LOSQ, ADOTE, OUEDRAOGO, KOUNINKORGO, SAWADOGO, BAMBARA, NACOULMA, BAL-KOUMA

**Remercient de tout cœur:**

- les Autorités coutumières, religieuses et administratives  
- les parents, amis, connaissances et collègues



pour leur participation aux obsèques de

**Marie Louise OUEDRAOGO née OUEDRAOGO,**

veuve de Césaire OUEDRAOGO, Biologiste à la pharmacie Saint Bernard à Ouagadougou, **décédée le samedi 08 février 2020** à Ouagadougou. L'enterrement a eu lieu le mercredi 12 février 2020 à Ouagadougou.

**Que le Tout Puissant daigne bien vous bénir pour la compassion dont vous avez fait preuve lors de cette douloureuse épreuve.**

## COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

- Les grandes familles DIENI, ZAPRE, FORGO et YARO à Tourouba, Lankoué, Tougan, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouagadougou, Abidjan, Bamako et Maulevrier (France);

- Les familles alliées et amies GUIRI, TOPAN, OUEDRAOGO, PASQUIER et HAY;

- Monsieur DIENI G. Martin à Ouagadougou;

- Sa Majesté le Naaba Koom de Garango;

- La famille du Malgre-Naaba;

- Les grandes familles BAMBARA, KABORE, SANDWIDI, KONE à Garango, Pagou, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Côte d'Ivoire, Congo, France, Italie, Canada, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur BAMBARA Larba Damien et son épouse KABORE Monique Isabelle à Ouagadougou;

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille, épouse, sœur, nièce, cousine:



**Madame DIENI née BAMBARA Gisèle Appoline**

Décès survenu le 22 février 2020 à l'hôpital du district de Bogodogo des suites d'une courte maladie.

**Union de prière!**

## PROGRAMME DE MESSES

**EGLISE St CAMILLE**

Mercredi 04 Mars 2020 : 5h 30mn

Jeudi 05 Mars 2020 : 18h 30mn

Vendredi 06 Mars 2020 : 5h 30mn

**CHAPELLE St JEAN SAMUEL**

(quartier Silmissin près de Tolsin Yaar)

Samedi 07 Mars 2020 : 18h 00mn

Dimanche 8 Mars 2020 : 6h 30mn

Samedi 14 Mars 2020 : 18h 00 mn

Dimanche 15 Mars 2020 : 6h 30mn



Académie nationale des sciences,  
des arts et des lettres

## Les savants préparent leur rentrée solennelle

**L'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) a tenu la première session de son assemblée générale, le jeudi 27 février 2020 à Ouagadougou.**

Créée comme une association en 2013, l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) a été reconnue d'utilité publique en 2015 et placée sous le parrainage du chef de l'Etat. Pour rendre compte de la gestion des ressources publiques dont elle bénéficie à ce titre, les membres de l'académie se sont réunis, le jeudi 27 février 2020 à Ouagadougou, pour la première session de leur assemblée générale qui tient lieu de conseil d'administration. Ils ont ainsi examiné et adopté le rapport d'activités, des comptes administratifs et de gestion de 2019. Il en est de même pour le programme d'activités, le budget et le plan de passation de marchés pour 2020. Selon le secrétaire perpétuel de l'académie, le professeur Hamidou Touré, plusieurs activités ont été menées en 2019 mais la principale a concerné la préparation de la rentrée solennelle de l'ANSAL-BF prévue cette année sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso. « Nous avons mobilisé l'expertise nationale pour faire des travaux sur l'impact de l'exploitation aurifère sur divers différents secteurs notamment l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'environnement, l'air, la pollution, la santé. Les résultats de ces travaux seront capitalisés lors de notre rentrée solennelle et des recommandations seront formulées à l'endroit du chef de l'Etat », a-t-il fait savoir. Outre cette activité-phare, il a annoncé qu'en 2020, il est prévu entre autres le renforcement de l'académie par



**Le président de l'ANSAL-BF, Dr Paco Sérémé : « L'académie donne des avis impartiaux et objectifs sur la base des analyses scientifiques ».**

l'élection de nouveaux membres en plus des quelques 28 qu'elle compte actuellement et l'élaboration de son plan stratégique afin qu'elle puisse décliner ses missions. A ce propos, le président de l'académie, le docteur Paco Sérémé, a relevé que l'ANSAL-BF est une société savante comme partout ailleurs dans le monde, apolitique, non confessionnelle et syndicale, rassemblant des scientifiques, des hommes et femmes des arts, des lettres et de la culture de haut niveau, choisis parmi leurs pairs qui mettent leurs compétences au service de la communauté en donnant des avis et recommandations impartiaux pour le développement socioéconomique du pays. Abondant dans le même sens, le professeur Innocent Pierre Guissou, pharmacien, spécialisé dans la pharmacologie, les médicaments, les polluants et toxiques, a souligné que l'a-

cadémie a pour rôle d'observer l'ensemble des problèmes majeurs qui se posent à la société burkinabè et d'en faire des réflexions analytiques pour déterminer les causes et solutions qu'il faut apporter. « C'est à partir de là, des recommandations sont formulées à l'endroit des autorités notamment le Président du Faso, pour que cela lui serve d'orientations pour résoudre les problèmes majeurs de sa ligne politique », a-t-il précisé. Pour jouer convenablement ces missions, le docteur Sérémé a informé que l'académie est subdivisée en cinq collèges portant sur les sciences agricoles et naturelles, la santé humaine et animale, les sciences et techniques, les lettres, les arts et la culture et enfin, les sciences politiques et de gestion.

**Eliane SOME**  
eliansome4@gmail.com



**Ces sommités de la science, des lettres et des arts feront des recommandations au chef de l'Etat pour faire face aux conséquences de l'exploitation aurifère.**

Journées cinématographiques  
de la femme africaine

## La 6<sup>e</sup> édition du 2 au 7 mars prochain

**La direction générale du FESPACO a organisé, le vendredi 28 février 2020 à Ouagadougou, une conférence de presse. La tenue de la 6<sup>e</sup> édition des Journées cinématographiques de la femme africaine de l'image (JCFA), du 2 au 7 mars prochain, a été au menu de la rencontre.**

Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) organise, du 2 au 7 mars 2020, à Ouagadougou, la 6<sup>e</sup> édition des Journées cinématographiques de la femme africaine de l'image (JCFA) sous le thème : « *Cinéma, genre et lutte contre les violences faites aux femmes* ». L'information a été livrée aux hommes et femmes de médias, le vendredi 28 févri-

novation majeure de la présente édition. Le DG de l'ISIS, Soulémane Ouédraogo, a ajouté que ce partenariat permettra d'accueillir un séminaire-atelier international sur les nouvelles approches en matière de formation aux métiers du cinéma et de l'audio-visuel. Cette réunion regroupera, a-t-il souligné, environ une trentaine de professionnels du domaine de l'imagerie et de l'audio-visuel venus de



**Les grands axes de la 6<sup>e</sup> JCFA ont été déclinés par le DG du FESPACO, Ardiouma Soma (micro).**

er 2020, à Ouagadougou, au cours d'un point de presse. Une trentaine de films, séries court métrage, une conférence inaugurale sur le thème général, deux panels destinés à offrir la parole aux professionnels du cinéma en vue d'un partage d'expériences sont, entre autres, selon le Délégué général (DG) du FESPACO, Ardiouma Soma, les activités prévues à la JCFA 2020. Un atelier d'initiation en son et en image dédié aux jeunes, en partenariat avec l'Institut supérieur du son et de l'image (ISIS) est, a-t-il annoncé, l'in-

l'étranger. L'une des conférencières, Suzanne Kourouma, a salué la tenue de cet événement consacré à l'autre moitié du ciel, en particulier aux professionnelles du 7<sup>e</sup> art. Elle les a, de ce fait, invitées à participer "massivement" à ce 6<sup>e</sup> rendez-vous du JCFA. "Cette manifestation concerne la gent féminine. Et nous devons nous retrouver pour échanger autour du thème retenu, dont la pertinence n'est plus à démontrer", a estimé Mme Kourouma.

**Mamourou BENAOU**  
(Collaborateur)



## Exploitation des eaux souterraines Le projet BRAVE expliqué aux acteurs du Centre-Ouest

**Le projet BRAVE a organisé, le mercredi 26 février 2020 à Koudougou, un atelier régional de présentation du projet et de restitution de résultats.**



La SG de la province du Boulkiemdé, Marie Edith Yaméogo (milieu), a présidé l'ouverture des travaux au nom du gouverneur de la région.

Le projet BRAVE réunit une équipe interdisciplinaire de scientifiques de renommée internationale dans le domaine des sciences naturelles et sociales, et des experts en transfert de connaissances en matière de recherche et développement au Sahel. L'équipe comprend des humanitaires, des organisations et réseaux de développement avec une large expérience de travail en Afrique et dans le monde. Dans la zone ouest-africaine, les principaux bénéficiaires des actions de ce projet sont les communautés vulnérables. Au Burkina Faso, c'est la commune de Kyon qui a bénéficié des actions du projet dans les villages de Tomo et Poa. Au cours d'une rencontre d'échanges sur le projet tenue le mercredi 26 février 2020 à Koudougou, il est ressorti, selon la représentante du projet, Aisséta Kabré, que les objectifs principaux sont entre autres d'intégrer de nouvelles connaissances scientifiques

dans des modèles de système de la terre en vue de développer des outils appropriés pour la planification des ressources en eau à des échelles diverses, tester les nouveaux outils de planification des eaux souterraines et évaluer leur impact sur les moyens d'existence dans certaines communautés très pauvres du Burkina Faso. De l'avis des experts du projet, un accès fiable et sécurisé à l'eau des communautés rurales pauvres est un facteur essentiel dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement, et singulièrement pour le premier objectif qui consiste à réduire de moitié la proportion des populations vivant dans l'extrême pauvreté et la faim. Les exposés ont permis aux participants venus des villages de Tomo et Poa ainsi que de différentes structures partenaires, de mieux connaître les contours du projet BRAVE.

✍️ François KABORE



Avec l'aide du projet BRAVE, les communautés bénéficiaires pourront trouver une solution au manque d'eau.

## Aménagement des terres arides Le plan communal de Yako validé

**L'ONG SOS Sahel international à travers le projet « Beog-Puuto » en collaboration avec l'ambassade de Suède au Burkina Faso a organisé, le mercredi 19 février 2020, à Yako, un atelier communal de validation des études d'identification des micro-bassins versants de ladite commune.**



Les participants ont souhaité que le projet s'étende à l'ensemble des communes du Passoré.

L'ONG SOS Sahel international poursuit son processus de validation des plans d'aménagement des terres dégradées et arides dans la région du Nord à travers les 13 communes identifiées dans cette localité du pays. Ce, dans le cadre du Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dénommé « Beog-Puuto ». Après l'atelier de Gourcy tenu, le lundi 17 février dernier, c'est la commune de Yako qui a abrité, le mercredi 19 février 2020, l'atelier communal inaugural de validation de son plan d'aménagement des terres dégradées et arides. Selon le coordonnateur régional de SOS Sahel

donnateur régional de SOS Sahel dans la région du Nord, Abdoulaye Carama, « Beog-Puuto » qui signifie « les champs de l'avenir » est un projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale des zones arides et fragiles des localités couvertes par la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel au Burkina Faso. « Beog-Puuto », a ajouté M. Carama, vise trois objectifs spécifiques. Il s'agit, à l'écouter, de rendre les exploitants agricoles moins vulnérables au changement climatique par la restauration des bassins versants, de créer les conditions d'une agriculture durable par la valorisation des bonnes pratiques et la diffusion des connaissances à grande échelle ainsi que la mise en place des services durables de soutien à la production et à la commercialisation. Et le haut-commissaire du Passoré, Ousmane Balima, président de la cérémonie, d'indiquer que le projet se veut une réponse durable à la dégradation des terres et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui affecte bon nombre de communautés dans la commune de Yako. Le conseiller du village de Taonsgo, Athanase Kientéga, pour sa part, a souligné que le projet va contribuer à augmenter la quantité des productions agricoles des exploitants agricoles de la commune.



Le coordonnateur régional de SOS Sahel au Nord, Abdoulaye Carama : « Les 40 villages d'intervention de Yako sont inclus dans les trois micro-bassins versants identifiés ».

✍️ Zezouma Elie SANOU  
(AIB-Passoré)



Voiries de Ouagadougou

## Le bitumage de la route de Toudbwéogo entamé

**Le ministre des Infrastructures, Eric Wendenmanegha Bougouma, a officiellement lancé, le jeudi 27 février 2020, à Ouagadougou, le bitumage de la route de Toudbwéogo (arrondissement n°4) et le resurfaçage (réhabilitation) de voiries dans la capitale.**



Le ministre des Infrastructures, Eric Wendenmanegha Bougouma (milieu), a officiellement lancé le bitumage de la route de Toudbwéogo, dans l'arrondissement n°4.



Le ministre des Infrastructures, Eric Wendenmanegha Bougouma, a salué la contribution des PTF à la réhabilitation et au bitumage de voiries à Ouagadougou.

Le Programme présidentiel d'aménagement et de bitumage de voiries à Ouagadougou d'un coût total de 32 milliards F CFA, financé à plus de 90% (30 milliards F CFA) par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) est en marche. En effet, le prolongement de l'Avenue de la Concorde nationale (route de Toudbwéogo dans l'arrondissement n°4) va être bitumé dans douze mois. C'est l'assurance donnée aux populations riveraines par le ministre des Infrastructures, Eric Wendenmanegha Bougouma, le jeudi 27 février 2020, dans ledit arrondissement, lors d'une cérémonie officielle de lancement. Longue de trois kilomètres (km) et exécutée à plus d'un milliard F CFA, la route de Toudbwéogo, une fois asphaltée, selon le ministre Bougouma, va soulager les douleurs et peines de ses usagers et riverains. Cette voie longeant, également, le cimetière de Toudbwéogo et allant au-delà des rails, va être, a-t-il indiqué, recouverte de béton bitumineux et dotée d'ouvrages d'assainissement et d'éclairage de haute qualité. Mais, pour que la partie post-rails soit goudronnée, il va falloir, a

expliqué, le ministre des Infrastructures, une concertation avec les habitants aux abords du tronçon. A ce propos, le député-maire de l'arrondissement n°4, Anatole Bonkoungou, tout en saluant l'initiative du département des infrastructures, a rassuré son premier responsable de rencontrer les populations pour trouver un consensus. Pour le président de la cérémonie, le ministre des Sports et des Loisirs, Daouda Azoupiou, ce projet du gouvernement est à saluer, malgré la situation nationale difficile. « *Le bitumage du prolongement de l'Avenue de la Concorde nationale vient accroître le nombre important de travaux de bitumage de voiries à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et bientôt à Ouahigouya* », s'est-il réjoui. Il a dit espérer que tous ceux qui sont sur le tracé de la voie vont comprendre et se déplacer à l'issue du dialogue entamé avec la mairie.

### 12,3 Km de voiries à réhabiliter

Auparavant dans la matinée du même jour, Eric Wendenmanegha Bougouma a officiellement donné le top de départ des travaux de resurfaçage de voiries de la capi-

tales. Présidée par le ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière, Vincent Timbindi Dabilgou, la cérémonie a eu lieu à Bilbalogho dans l'arrondissement n°1 de Ouagadougou. Le ministre Bougouma, à l'occasion, a indiqué que ce projet de réhabilitation concerne six voies et vise l'amélioration de la fluidité du trafic et la sécurisation des usagers dans la capitale burkinabè. Il s'agit de la Rue Oumarou-Kanazoé, l'Avenue Saponé, la Rue Naaba-Zombré, la Rue Général Sangoulé-Lamizana, la Rue Ilboudo-Wongyandé et du Président Maurice-Yaméogo, l'Avenue Elie-Saré et Colonel Félix-Tiemtarboum. Selon lui, ce projet marque la troisième phase du pro-

gramme de réhabilitation de la voirie urbaine à Ouagadougou avec un total de 12,3 km de rues et avenues pour un montant de plus de deux milliards F CFA en huit mois d'exécution. A son avis, l'exécutif burkinabè, dans le cadre de ces travaux, bénéficie, non seulement, de l'accompagnement des Partenaires techniques et financiers (PTF) mais aussi, du budget de l'Etat et du Fonds spécial routier (FSR). Le ministre en charge des transports a, pour sa part, salué, à la fois, cette vision de désenclaver la capitale et le programme du ministère des Infrastructures pour la réhabilitation des routes. « *Nous voulons montrer à nos partenaires de développement que nous sommes capables de construire les routes avec*

*leur appui et celui du budget national, de construire également des programmes de réhabilitation durables* », a-t-il déclaré. Pour ces travaux de bitumage et de resurfaçage lancés, le premier adjoint au maire de la ville de Ouagadougou, Moussa Bélem, a relevé leur importance au développement de la capitale, en particulier et du Burkina Faso, en général. « *Les travaux d'aménagement et de réhabilitation de voiries dans la ville de Ouagadougou vont permettre de faciliter le déplacement des populations, leur accès aux services sociaux de base et améliorer les échanges intra commerciaux* », a-t-il signifié.

**Boukary BONKOUNGOU**



Dans douze mois, la route de Toudbwéogo, prolongement de l'Avenue de la Concorde nationale, devrait faire peau neuve.



BRAVE

## Pour la résilience des moyens d'existence face à la sécheresse

**Conduit à terme après un parcours de quatre ans dans la commune de Kyon, avec pour sites les villages de Tomo et de Poa, le projet BRAVE fait son bilan, à travers des assemblées villageoises et un atelier communal de restitution des résultats issus de l'analyse des données, tenus respectivement les 20 et 21 février 2020, à la mairie de Kyon.**



Pour la 1ère adjointe au maire de Kyon, Philomène Batoro, les émissions-radios diffusent des bonnes pratiques qui influencent positivement les activités socioéconomiques de l'ensemble de la population de la province du Sanguié.

La commune de Kyon a, à travers ses villages Tomo et Poa, bénéficié de l'accompagnement du projet BRAVE de 2016 à 2020, soit quatre ans durant, pour aider à la construction de la résilience des moyens d'existence face aux pénuries d'eau. Aux assemblées villageoises tenues le 20 février 2020 il est effectivement ressorti de la part des bénéficiaires qu'il y a des retombées positives pour eux, eu égard aux résultats auxquels ils sont parvenus. En ce sens qu'on note une nette amélioration des rendements de la production agricole sans oublier la grande réduction de la malnutrition du fait de la bonne consommation alimentaire (trois repas équilibrés par jour au lieu d'un ou de deux comme avant). De même, au niveau de la santé, il y a entre autres, une réduction drastique des maladies liées à l'eau comme la diarrhée chez les enfants et celles gastriques chez les adultes. Quant aux activités de sensibilisation à travers les émissions-radios, elles ont même opéré au sein des communautés un changement progressif de comportements en faveur d'un mieux-vivre et d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Le moins que l'on puisse dire, ce projet est venu changer certaines pratiques mortifiantes à travers l'amélioration de la gestion des eaux souterraines. Ce ne sont pas les techniciens de l'agriculture encore moins les agents de santé qui diront le contraire, eux qui ont salué chaleureusement l'intervention



Les participants aux assemblées villageoises appellent de tous leurs vœux à pérenniser le projet mais aussi à l'étendre à d'autres localités.

du projet. L'ambiance était également empreinte de convivialité lors de l'atelier communal qui réunissait cette fois-ci les services déconcentrés de l'Etat et les autorités de la localité. Ceux-ci ont aussi eu droit à la restitution des résultats engrangés par le projet BRAVE. De leurs réactions, on peut retenir qu'ils souhaitent comme les communautés villageoises que des plaidoyers soient menés pour la reconduction du projet. Ils suggèrent également de mettre l'accent sur l'environnement en dégagant des pistes de plaidoyers au niveau des autorités en vue d'une meilleure gestion de l'environnement et des déchets occasionnés par l'exploitation des mines.

### La mise en œuvre du projet

Plusieurs étapes à savoir la conduite de l'étude de base (du 30 mars au 1er avril 2016), la formation des enquêteurs (11 et 12 avril 2016), la collecte

des informations, le suivi des activités de collecte de données sur la pluviométrie et le niveau des points d'eau, constituent la mise en œuvre. Concrètement, il s'est agi de voir la vulnérabilité des communautés concernées et de déceler le problème récurrent crucial lié à la gestion de l'eau et au changement climatique. Après quoi, il a été déployé des outils parmi lesquels les listening posts (groupes d'écoute), les émissions radiophoniques en lien avec l'agriculture, la santé, la protection de l'environnement. En ce qui concerne le suivi, il s'intéresse surtout aux campagnes de production, à la protection des sols, à la production maraîchère, à la gestion des eaux souterraines.

### Les ressources en eaux souterraines

A en croire la chargée de projet à Christian Aid, Aisseta Kabré, les ressources en eaux souterraines sont sup-

posées résilientes à la variabilité climatique et les volumes de cette ressource actuellement utilisés sont généralement en-deçà de la quantité moyenne des eaux de pluie qui s'infiltrent dans le sol. Elle précise par ailleurs: « les aquifères peuvent constituer d'importantes mines d'approvisionnement en eau pour soutenir à la fois l'adaptation au changement climatique et l'utilisation des terres». Ainsi donc, le projet BRAVE dit intervenir pour aider à réduire les risques et améliorer la sécurité en eau des communautés rurales en associant les connaissances et la planification de l'exploitation des eaux souterraines à la communication pragmatique et à l'échange des connaissances à tous les niveaux, du plus petit agriculteur jusqu'aux niveaux national et régional. L'objectif général étant de modéliser les impacts de la variabilité climatique sur les approvisionnements en eau à partir des aquifères de faibles capacités de stockage en vue d'améliorer la prise de décision dans la gestion des ressources en eau. Aux dires donc de la première responsable, Mme Kabré, les activités du projet dans les villages de Tomo et Poa connaissent une mise en œuvre satisfaisante à travers l'exécution de la principale activité du volet social portant sur la mise en place et l'animation des «listening group». La participation de Christian Aid et du Réseau MARP-Burkina dans la mise en œuvre des activités de BRAVE ont consisté en des échanges permanents avec les communautés pour leur meilleure implication dans les activités. A noter que le projet BRAVE intervient dans quatre localités dont deux au Burkina et deux au Ghana.

Pascal Y. BAKO



Selon Mme Aisseta Kabré, l'appropriation du projet par les communautés a été un gage de succès des actions mises en œuvre et surtout facilitera une durabilité des actions des acquis de l'intervention.



Les participants à l'atelier communal de restitution des résultats de la collecte de données de BRAVE.



## Mise en œuvre du projet "Béog Puuto" Les plans d'aménagement de Boulsa validés

**Le commissaire de la province du Namentenga, Anastasie Sawadogo, a lancé le lundi 24 février 2020 à Boulsa, les ateliers de validation des plans d'aménagements communaux.**



Pour la haut-commissaire, Anastasie Sawadogo (milieu), "Beog Puuto" est un projet d'avenir.

Les 37 villages et les 6 secteurs que compte la commune de Boulsa bénéficieront au cours de la période 2019-2023, d'importantes réalisations du projet de «récupération des terres dégradées et d'augmentation de la production agro-sylvo-pastorales dans la zone d'intervention de la Grande muraille verte au Burkina», dénommé "Béog Puuto" en langue mooré (champs d'avenir). C'est un projet qui vise à mener des actions de conservation des eaux et des sols, à restaurer des sols pour résorber l'exploitation inefficace des terres en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le lundi 24 février 2020, la haut-commissaire du Namentenga, Anastasie Sawadogo, a lancé les ateliers de validation des plans communaux d'aménagements. La centaine de participants composés de conseillers municipaux, de présidents des Conseils villageois de développement (CVD), des leaders d'opinion ont, à l'occasion, identifié des aménagements à réaliser au profit de leurs entités respectives. Et ce, en fonction des réalités des milieux géographiques ou de microbassins versants. Au titre des réalisations à faire, on peut retenir le zaï, des demi-lunes, des fosses fumières, le balisage du plan d'eau, des périmètres irrigués, des puits pour les maraîchers. Le reboisement de forêts et l'acquisition de grille de protection des plantes, des formations des acteurs en jardinage et aux activités génératrices de revenus ont été également retenus.

Selon les bénéficiaires, ce projet constitue la solution à leurs préoccupations. Au cours

de l'atelier, chaque participant tenait à bénéficier d'un nombre important d'activités au profit de son village. Ces activités ou aménagements communaux seront intégrés dans les Plans communaux de développement (PCD), référentiel de la commune.

Le coordonnateur régional du Centre-Nord de "Béog Puuto", Oumarou Sawadogo, a rappelé que ce projet d'un coût global de 12,5 milliards FCFA est financé par la Suède et le Burkina Faso. Il couvre quatre régions dont le Centre-Nord. Au Namentenga, deux communes, à savoir Boala et Boulsa sont concernées. Le président de l'association Wendkouni, Dieudonné Nonaba, est le responsable de mise en œuvre dans la province.

Quant au coordonnateur national du projet "Beog Puuto", Adama Kaboré, il a apprécié la qualité des échanges et a rassuré les participants que tous les villages de la commune sont éligibles. Il les a invités à plus de mobilisation et d'engagement accru pour la réalisation des activités.

La haut-commissaire, Anastasie Sawadogo, a traduit sa reconnaissance aux participants pour avoir validé leurs plans d'aménagements communaux sous réserve des amendements qui seront apportés par les techniciens. Elle a félicité les communes bénéficiaires à savoir Boala et Boulsa et a invité les populations à s'approprier le projet qui est, selon elle, un projet d'avenir.

✍ Jean-Baptiste DAMIBA



Les participants se sont mobilisés pour la réussite des activités du projet.

## Développement local Six communes reçoivent l'appui de l'ONG Eau vive

**L'ONG Eau vive internationale a organisé une rencontre de cadrage et de démarrage de l'élaboration des Plans communaux de développement (PCD) de six collectivités territoriales de la région du Sahel, le mercredi 26 février 2020 à Dori.**



Le chef d'antenne l'ONG Eau vive internationale au Sahel, Jean François Bazo, a exhorté les acteurs à jouer leur partition pour la réussite de la mission.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) dans les régions du Sahel et du Nord par le gouvernement burkinabè, l'ONG Eau vive internationale a eu mandat de l'Union européenne pour accompagner les communes d'intervention du PUS-BF à la maîtrise d'ouvrage dans les domaines de l'eau et l'assainissement, l'éducation ainsi que la santé. Depuis décembre 2018, les Plans communaux de développement (PCD) de six communes du Sahel notamment Bani et Seytenga dans la province du Séno de Sebba, Titabé, Mansila et

Tankougounadié dans le Yagha, ont expiré. Dans l'optique d'accompagner ces collectivités territoriales dans l'élaboration de nouveaux PCD, l'ONG Eau vive internationale a organisé, le mercredi 26 février 2020 à Dori, une réunion de cadrage. A en croire son chef d'antenne au Sahel, Jean François Bazo, l'objectif visé par cette rencontre est de recueillir les attentes et craintes des maires des six communes bénéficiaires et de mieux comprendre la méthodologie de collecte des données et de s'accorder sur un chronogramme de travail. Il a en outre affirmé que de manière spécifique, la rencontre a permis de situer le rôle et la responsabilité de chaque acteur dans le processus. De son avis, les attentes des différents maires ont été recueillies et les fiches de collecte de données de diagnostic ont également été amendées.

En retour, les maires des six communes ont salué la démarche de l'ONG Eau vive internationale qui vise à impliquer toutes les composantes sociales de leurs collectivités territoriales dans la relecture des PCD. Ils ont évoqué la situation sécuritaire qui pourrait impacter la collecte des données sur le terrain. Qu'à cela ne tienne, ils se sont engagés à prendre des arrêtés de mise en place des commissions ad hoc pour faciliter la collecte des données.

✍ Souaibou NOMBRE



Les maires ont souhaité que la relecture des PCD tienne compte des attentes des populations.



## Commune de Bobo-Dioulasso

# 100 nouvelles recrues pour alimenter le projet HIMO

**La commune de Bobo-Dioulasso a lancé la deuxième cohorte des travaux à Haute intensité de main d'œuvre (HIMO). C'était le mardi 18 février 2020, dans la cité de Sya. Pour la présente cohorte, 100 brigadiers ont été recrutés et formés.**



**Le maire de la commune, Bourahima Sanou, a invité les recrues à être des exemples pour la société.**



**Les 100 brigadiers se sont dit prêts à aller sur le terrain.**

Pour l'atteinte des objectifs du plan communal de développement élaboré en 2019, la commune de Bobo-Dioulasso a mis en œuvre la phase expérimentale des mesures sociales communales pour l'employabilité des jeunes. Cela, dans l'objectif de pérenniser les travaux à Haute intensité de main d'œuvre (HIMO). C'est dans cette même lancée que la commune a procédé au lancement de la 2<sup>e</sup> cohorte du projet HIMO, le mardi 18

février 2020. En effet, selon le directeur des études, des statistiques et de la planification de la commune, Abdoul Kader Romaric Lonsili, 100 jeunes, dont les âges sont compris entre 18 et 35 ans, ont été recrutés pour la présente cohorte. Il a fait également savoir que la commune a recruté ces jeunes le 07 janvier 2020 et qu'ils ont été formés une semaine par la Police municipale. A en croire le maire de la commune, Bourahima Sanou, Bobo-Dioulasso est la seule commune du Burkina Faso à perpétuer l'esprit du projet HIMO qui, a-t-il précisé, était au départ

une initiative de l'Etat. Bourahima Sanou a, en outre, laissé entendre qu'avec l'accord du conseil municipal, la commune recrute 100 jeunes tous les six mois dans le cadre dudit projet. Pour le bourgmestre, la mission de ces « brigadiers » est de s'occuper de la salubrité et de promouvoir le civisme dans la commune. « La commune a formé ces jeunes afin qu'ils soient des relais de sensibilisation auprès de la population sur la propriété et le civisme », a affirmé le bourgmestre. Le maire Sanou, tout en insistant que la rigueur sera de mise pour l'exécution de leurs missions, a

invité les nouvelles recrues à la discipline et à l'ardeur dans le travail. Il les a aussi rassurées du versement à temps de leurs rémunérations ainsi que de l'octroi de leurs équipements. Les brigadiers, quant à eux, par la voix de leur représentant, Aziz Kadéba, se sont réjouis pour leur recrutement et se sont dit prêts à aller sur le terrain. Ce lancement a été également marqué par une remise de poubelle au conseil régional des Hauts-Bassins.

**Michel Kiérou KI**  
(Stagiaire)

## Commune de Bobo-Dioulasso

# Le maire rend compte aux coutumiers et aux religieux

**Le maire de la commune de Bobo-Dioulasso, Bourahima Sanou, a tenu une rencontre avec les autorités coutumières et religieuses de la commune de Bobo-Dioulasso. C'était le jeudi 20 février 2020 dans la cité de Sya. La présente rencontre s'inscrivait dans le cadre de son devoir de redevabilité.**



**Le maire Bourahima Sanou : « Nous attendons de ces sages qu'ils soient les relais de l'action communale ».**



**Les autorités coutumières et religieuses sont venues s'imprégner de l'action communale.**

Le maire de Bobo-Dioulasso, Bourahima Sanou, était face aux coutumiers et religieux de sa commune le jeudi 20 février 2020, à Bobo-Dioulasso. C'était à l'occasion d'une journée de redevabilité organisée à l'endroit de ces personnes de ressources de la commune. Selon le

bourgmestre, cette rencontre est un exercice démocratique. Pour lui, le choix a été porté sur les autorités coutumières et religieuses parce qu'elles représentent non seulement toutes les sensibilités de la commune mais aussi parce qu'elles sont bien écoutées par la population. A en croire le maire Sanou, l'exercice a consisté à présenter le projet de son mandat d'une part

et d'autre part, à échanger sur les réalisations, les insuffisances et sur les perspectives. « Nous attendons que ces personnes-ressources s'imprègnent des actions communales et posent de vive voix les préoccupations des populations » a affirmé le maire. Et de résumer que les attentes du conseil municipal vis-à-vis de ces sages, est qu'ils soient des relais de

l'information de l'action communale. Un autre intérêt de cet exercice selon le maire Bourahima Sanou, est de mettre l'accent sur la communication qui, à ses yeux, est gage de la paix et du développement de la commune. Le secrétaire permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique, Tahirou Sanou, a été le parrain de cette journée de redevabilité. Il a abondé dans le même sens que le maire. « A travers cette journée, le maire veut égrener quelques actions qu'ils a pu réaliser au profit des populations de la commune » a déclaré le parrain. Le gouverneur de la région des Hauts-Bassin, Antoine Atiou, qui a présidé l'ouverture de cette journée, a par ailleurs salué cette initiative du conseil municipal. « Cette journée est orientée sur des personnes qui peuvent donner leurs avis de façon objective sur le développement de la ville de par leur position apolitique » s'est réjoui le gouverneur Atiou.

**Michel Kiérou KI**  
(Stagiaire)



Protection des données personnelles

# La CIL arme des acteurs culturels de Bobo-Dioulasso

**La Commission de l'informatique et des libertés (CIL), en collaboration avec l'association « Woka-Kuma », a organisé, le mercredi 26 février 2020 à Bobo-Dioulasso, un atelier de sensibilisation au profit d'acteurs culturels de la ville. Ledit atelier s'est tenu en marge de la 4e édition du Festival de danse et de musique traditionnelles de Colsama (FESTICO).**

La Commission de l'informatique et des libertés (CIL) poursuit sa mission de promotion de la protection des données personnelles au Burkina Faso. Elle a en effet organisé, en collaboration avec l'association « Woka-Kuma », un atelier de sensibilisation à l'intention d'acteurs culturels bobolais. C'était le mercredi 26 février 2020, dans la cité de Sya. Ledit atelier a eu pour thème : « *Promotion des œuvres culturelles, protection des données à caractère personnel et de la vie privée des populations* ». Il s'est tenu en marge de la 4e édition du Festival de danse et de musique traditionnelles de Colsama (FESTICO) qui s'est déroulé du 24 février au 1er mars 2020 dans la cité de Sya. La présidente de la CIL, Marguerite Ouédraogo, par ailleurs marraine de la 4e édition du FESTICO, a salué l'initiative de « Woka-Kuma » d'associer sa structure à son événement. « *Cette idée de réunir les acteurs de la culture pour une sensibilisation à la protection des personnes nous a séduit* », s'est-elle réjouie. Surtout, a-t-



**Selon la présidente de la CIL, Marguerite Ouédraogo, les acteurs culturels constituent un canal de communication de choix pour la CIL.**

elle poursuivi, que plusieurs activités de sensibilisation et de formation ont été menées par la CIL à travers tout le pays, mais aucune n'a été orientée sur le monde de la culture. Pour Marguerite Ouédraogo, les acteurs culturels constituent un

canal de communication de choix pour la CIL pour faire passer le message aux populations. Et ce, a-t-elle ajouté, pourvu que ces acteurs culturels soient instruits sur les thématiques et le bien-fondé de la protection des données person-



**Le président de l'association « Woka-Kuma », Mahamadi Sinka, contribue à l'éducation civique des citoyens.**

nelles. Aux yeux de la première responsable de la CIL, il est indispensable que les acteurs culturels impliqués dans les grands projets de collecte de données et d'informatisation comprennent et mesurent les enjeux liés à la protection des

données et de la vie privée. La formation, à s'en tenir aux propos de la présidente, a donc consisté à doter les participants d'instruments juridiques, de mesures sécuritaires et de conseils pratiques à adopter, en vue d'une meilleure protection des données personnelles. Le président de « Woka-Kuma », Mahamadi Sinka, a abondé dans le même sens que la présidente de la CIL. La culture, a-t-il affirmé, du fait de ses caractères transversaux, contribue davantage à l'éducation civique des citoyens. Mahamadi Sinka a saisi l'occasion pour présenter son association. « Woka-Kuma », a-t-il fait savoir, a été créée en 2003 au pays des Hommes intègres, et est aussi représentée en Allemagne. L'association, comme l'a indiqué M. Sinka, s'est donné pour mission de contribuer à la promotion de l'industrie culturelle et artistique burkinabè, de soutenir le monde scolaire et sanitaire, de protéger l'environnement.

**Alpha Sékou BARRY**  
alphasekoubarry@gmail.com



*Ces acteurs culturels de Bobo-Dioulasso et environnants ont été outillés sur les thématiques de la protection des données personnelles.*



## Horoscope



**Bélier (21 mars - 20 avril)**

Actuellement, vous préférez vous isoler afin de faire le point ou de mieux rebondir par la suite. C'est le bon moment pour faire des économies...



**Taureau (21 avril - 20 mai)**

En ce moment, les projets ne manquent pas! De plus vos amis vous sollicitent, mais vous n'êtes guère de bonne humeur aujourd'hui. Demain sans doute...



**Gémeaux (21 mai - 21 juin)**

Malgré tous vos efforts pour gravir l'échelle sociale ou arriver à vos fins, vous ressentez une certaine fatigue. Prenez du recul et méditez, dans le silence si possible.



**Cancer (21 juin - 23 juillet)**

Vous vivez une période où la philosophie ou les voyages occupent davantage votre esprit. Vos amis pourraient vous donner de très bonnes idées.



**Lion (24 juillet - 23 août)**

Depuis un certain temps, vous ne pensez qu'à l'argent et aux moyens d'en gagner plus. Ces jours-ci sont peut-être l'occasion d'arriver aux buts fixés.



**Vierge (24 août - 23 sept)**

Vous vivez une période où votre partenaire ou vos collaborateurs sont au centre de vos préoccupations. Pourquoi ne pas élargir le débat, entreprendre différemment?



**Balance (23 sept - 23 oct)**

Vous vivez une période où vos activités deviennent prioritaires. Mais cela vous permet de faire rentrer l'argent nécessaire à votre confort pécuniaire.



**Scorpion (23 oct - 22 nov)**

En ce moment, vous privilégiez l'amour, celui de votre partenaire principalement. Mais comme par effet de ricochet, cela vous rend plus aimable avec tout le monde!



**Sagittaire (22 nov - 21 déc)**

D'un côté vous resteriez bien tranquillement chez vous, et de l'autre le devoir vous appelle: tant de choses à faire et cela vous rend maussade... patience!



**Capricorne (22 déc - 20 janv)**

N'ayez crainte de mettre en avant votre capacité à communiquer, car les contacts et les rencontres sont favorisés. D'autant qu'aujourd'hui votre créativité est au top!



**Verseau (21 jan - 19 février)**

C'est le moment de mettre en avant vos dons et qualités et de penser à vos acquis personnels. Mais pensez aussi aujourd'hui à vous occuper de votre famille ou de votre patrimoine.



**Poisson (20 févr - 20 mars)**

C'est la force et le pouvoir de création qui vous caractérisent en ce moment. D'autant que, ces jours-ci, les rencontres et les contacts sont favorisés.

## Sourire du jour



### Les numéros utiles

#### Ouagadougou

Gendarmerie N° vert ----80.00.11.45  
25 30.62.71

Pompiers : -----18  
25.30.69.48

Police (secours) : -----17  
25 30.63.83  
25 30.71.00  
25.30.69 47

Hôpital :  
(Ambulance) :----- 25.30.66.43  
25 30 66 44  
25 30 66 45

ONEA :----- 80 00.11.11  
25 34.34.60  
70 22 22 76  
70 22 22 77

SONABEL :-----25 30.61.00  
25 30 61 02  
25 30 61 03

Aéroport -----25 30.65.15

Air - Burkina : -25 49.23.23/42/45 /46

Air - France : --- 25 49.15.15

SITARAIL :-----25 31.07.39  
25 30.72.16

#### Bobo-Dioulasso

Pompiers :----- 18

Hôpital : (Ambulance) : 20 98.00.79  
20 98.13.25  
20 98.22.43

Police (secours) :-----20 98.12.23

CNVA :-----10/10

Gendarmerie : -----20 98.20.04  
20 98.00.58

### Sidwaya QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984  
ISSN 0796-501X  
01 BP : 507 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Télex : 5327 BF AIB  
Tél. : (226) 25 30 63 06/07  
Fax : (226) 50 31 03 62  
Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication

Directeur Général des Editions Sidwaya  
Mahamadi TIEGNA

Directeur des Rédactions

Daniel ZONGO  
(226) 25 31 22 89  
Portable : (226) 72 00 71 74  
danielzongo62@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Anselme KAMBIRE  
(226) 25 50 86 34  
Portable : (226) 70 82 35 44  
kambros76@gmail.com

Directrice Commerciale et Marketing

Mme Assétou BADOH  
Tél. : (226) 25 50 86 24  
Portable : (226) 70 62 50 48

Secrétaire Générale des Rédactions

Mme Attebié BAKYONO / GUEL  
Portable : (226) 70 67 77 99

Saisie-impresion

Tél. : (226) 25 31 22 90

Directeur de l'imprimerie

David T. GANOU  
Tél. : (226) 25 33 48 27  
Portable : (226) 70 66 79 26

Directeur régional des Editions Sidwaya

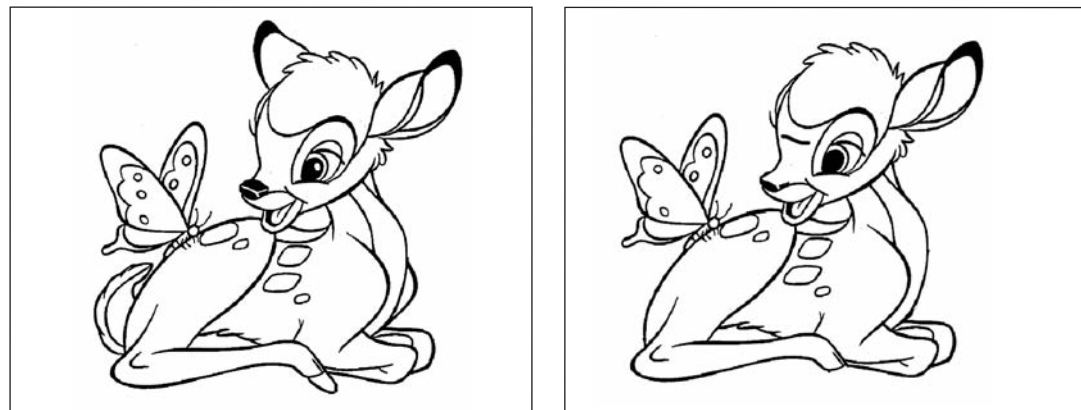
(Bobo- Dioulasso)

Frédéric OUEDRAOGO  
Tél : (226) 20 97 11 69  
Portable : (226) 70 74 51 50  
Fax : (226) 20 98 09 91

Secrétariat particulier du Directeur

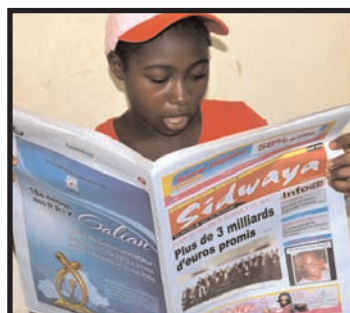
Général des Editions Sidwaya  
Tél. : (226) 25 31 35 39

## LES 8 ERREURS



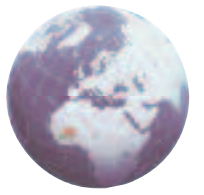
### REPONSE 8 ERREURS

- 1- L'oreille
- 2- L'œil
- 3- Le front
- 4- Le nez
- 5- Le papillon
- 6- La queue
- 7- Le sabot
- 8- L'épauale gauche



Lisez et faites

lire  
**Sidwaya**  
votre quotidien



# AFRICA ALLIA

7<sup>ème</sup> FORUM OUEST-AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES  
7<sup>th</sup> WEST AFRICAN BUSINESS DEVELOPMENT FORUM

### FRAIS D'INSCRIPTION

**260 000 F CFA** pour toutes les entreprises burkinabè ;  
**200 000 F CFA** pour les jeunes de 35 ans maximum et femmes de tout âge ;  
**REMISE SPÉCIALE** de 50% pour les 50 premiers jeunes et 50 premières femmes chefs d'entreprises burkinabè \* ;  
**PROMOTION SPÉCIALE** avec une réduction de 60 000 F CFA pour les entreprises burkinabè qui s'inscriront avant le 29 février 2020.

\* Subvention accordée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso pour soutenir la participation des jeunes et des femmes. Une répartition est faite sur l'ensemble des 11 Régions du Pays selon des critères précis.

**18 ANS**  
DE DÉBUT

**27-29 MAI 2020**  
DURGADOUGOU BURKINA FASO

*L'Afrique de l'Ouest ouvre ses portes à votre entreprise*

500 entreprises  
2 jours de rencontres B2B  
6 000 rendez-vous d'affaires

**27-29 MAI 2020**  
DURGADOUGOU BURKINA FASO

*Connect your business to the West African market*

500 entreprises  
2 jours de rencontres B2B  
6 000 rendez-vous d'affaires

**500 entreprises**  
2 jours de rencontres B2B  
6 000 rendez-vous d'affaires

## EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO 6,50% 2020 - 2028

UN INVESTISSEMENT  
RENTABLE ET SÉCURISÉ.

### Taux d'intérêt

# 6,50%\*

par an

\* Net de tout impôt pour les résidents au Burkina Faso

Souscrivez facilement à l'emprunt  
TPBF 6,5% 2020-2028 avec nos partenaires

Montant de l'opération : **80 milliards de FCFA**  
 Nombre de titres : **8 000 000 obligations**  
 Durée de l'emprunt : **8 ans dont 2 ans de différé**

Valeur nominale unitaire : **10 000 FCFA**  
 Prix de vente de l'obligation : **10 000 FCFA**  
 Périodicité de remboursement : **Semestrielle**

Période de souscription du 27 février au 13 mars 2020

L'original de la présente note d'information a reçu le numéro d'enregistrement N° EE/20-02 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), le 03 février 2020.





## FLOBY DESORMAIS AMBASSADEUR DOPPEL MUNICH

**L**a BRAKINA a procédé ce mardi 25 février 2020 à la signature d'un partenariat entre l'artiste musicien FLOBY et la marque DOPPEL MUNICH. Cette signature de contrat fait de FLOBY, l'Ambassadeur de la marque DOPPEL MUNICH, la bière brune au goût puissant.

Avant la signature du contrat, une visite d'usine a été organisée pour permettre à l'artiste de mieux s'imprégner du processus de fabrication de la DOPPEL MUNICH. Au cours de cette visite, les différentes étapes du processus de production de la DOPPEL MUNICH lui ont été présentées. Avec cette signature de contrat, Floby devient, et ce pour 2 ans, l'Ambassadeur de la DOPPEL MUNICH au Burkina Faso.



▲ Visite guidée de l'usine ▲



▲ Floby devant la chaîne d'embouteillage



▲ Signature du contrat de Brand Ambassador DOPPEL MUNICH



▲ Poignée de mains après la signature



▲ Photo de famille

**UN GOÛT  
PUISSANT  
À DOMPTER!**

### Révèle ta force intérieure

L'abus d'alcool est dangereux. À consommer avec modération.